



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de la défense nationale

NDDN



NUMÉRO 085



1^{re} SESSION



42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 1^{er} mars 2018

—
Président

M. Stephen Fuhr

Comité permanent de la défense nationale

Le jeudi 1^{er} mars 2018

[Français]

• (0845)

[Traduction]

Le président (M. Stephen Fuhr (Kelowna—Lake Country, Lib.)): Bonjour.

Bienvenue ce matin au Comité de la défense. Bienvenue messieurs.

Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui le major-général Al Meinzinger, directeur d'état-major, État-major interarmées stratégique, le major-général Derek Joyce, directeur général, Politique de sécurité internationale, et le major-général William Seymour, chef d'état-major des opérations, Commandement des opérations interarmées du Canada. Merci beaucoup de votre présence.

Général Meinzinger, je crois que vous avez des observations préliminaires. Je vous cède la parole.

Monsieur, vous avez la parole.

Major-général A. D. Meinzinger (directeur d'état-major, État-major interarmées stratégique, ministère de la Défense nationale): Bonjour à tous les membres du Comité permanent de la Défense nationale. C'est un grand plaisir d'être à nouveau parmi vous maintenant que vous êtes de retour de votre visite du siège de l'OTAN, en Lettonie et en Ukraine.

Je tiens à remercier dès le départ le Comité de l'intérêt qu'il porte, évidemment, à la mission de l'OTAN. Plus important encore, je tiens à vous remercier d'avoir mobilisé des troupes à l'étranger. La dernière occasion que j'ai eue de parler de cela au Comité remonte au mois de juin. Comme je l'avais mentionné à ce moment-là, j'étais assez persuadé que les troupes qui seraient déployées seraient contentes d'être mobilisées et d'être reconnues par le Comité. Je vous remercie profondément.

Au nom du ministère, j'ai l'honneur de prononcer ce matin ce discours d'ouverture au sujet de la participation des Forces armées canadiennes au sein de l'OTAN. Je suis directeur d'état-major au Quartier général de la Défense nationale. Mon équipe joue un rôle important dans la planification des opérations au nom du chef d'état-major de la Défense. Bien sûr, nous effectuons ce travail important en étroite collaboration avec nos partenaires pangouvernementaux et, à l'interne, avec notre équipe au sein du groupe de la politique et du Commandement des opérations interarmées du Canada. C'est pour cette raison, comme l'a mentionné le président, que mes collègues et amis, le major-général Derek Joyce et le major-général Bill Seymour m'accompagnent aujourd'hui.

Nous aborderons aujourd'hui le soutien et la contribution du Canada à l'OTAN, y compris à plusieurs opérations militaires de l'OTAN.

Le Canada est activement engagé au sein de l'OTAN, que nous voyons comme la pierre angulaire de la sécurité euro-atlantique. L'importance de cette alliance pour le Canada se reflète dans notre nouvelle politique de défense intitulée « Protection, Sécurité, Engagement ». La délégation nationale du Canada à l'OTAN est dirigée par l'ambassadrice Buck, et le représentant militaire du Canada est le lieutenant-général Hainse. Ces deux personnes ont comparu devant le présent Comité le 6 février dernier.

En plus de la délégation nationale du Canada au quartier général de l'OTAN, environ 245 membres des Forces armées canadiennes sont affectés à des postes de l'Organisation partout dans le monde. Ce nombre ne comprend pas le personnel affecté aux opérations de l'OTAN ni le personnel qui travaille dans les divers organismes de l'Organisation.

Comme le Comité le sait déjà, nous sommes également heureux de pouvoir compter sur la lieutenant-générale Christine Whitecross au commandement du Collège de défense de l'OTAN, à Rome, et sur le lieutenant-général Christian Juneau comme commandant adjoint du Commandement allié de forces interarmées, à Naples.

[Traduction]

La priorité du Canada pour l'OTAN consiste à assurer que l'Alliance demeure moderne, souple, agile et capable de dissuader les menaces d'aujourd'hui et celles de l'avenir. Tel qu'il est indiqué dans « Protection, Sécurité, Engagement », le Canada cherchera à occuper un rôle de chef de file lorsqu'il en est capable, et accordera la priorité à l'interopérabilité dans la planification et le développement de capacités en vue d'assurer une collaboration harmonieuse avec les alliés et les partenaires, particulièrement l'OTAN.

Sur le plan militaire, l'OTAN est un outil clé pour l'interopérabilité des Forces armées canadiennes avec les alliés. Il est évident que pour toute opération importante, les Forces armées canadiennes continueront d'être déployées au sein d'une alliance ou d'une coalition, souvent à court préavis. L'objectif consiste à avoir des forces interopérables à partir du moment où elles sont affectées à une formation ou à des opérations. Cette façon de procéder réduira bien sûr le temps de préparation requis pour que les forces puissent être véritablement utilisées indépendamment de l'environnement opérationnel. L'interopérabilité, qui est la capacité d'agir ensemble de manière cohérente, est un multiplicateur de force — c'est-à-dire qu'il améliore l'efficacité générale d'une force.

Le Canada exploite également notre participation à l'OTAN pour maximiser l'échange d'information et, de façon plus générale, renforcer les relations bilatérales avec les alliés. Il existe de nombreux programmes, comités et processus de collaboration qui sous-tendent la priorité qu'accorde l'OTAN à l'interopérabilité en tant que pierre angulaire de l'alliance; par exemple, les normes et le développement de doctrine, ainsi que des activités d'entraînement, telles que Steadfast Cobalt, un exercice d'interopérabilité du commandement et du contrôle de l'OTAN, pour n'en nommer qu'un.

De plus, les Forces armées canadiennes participent. J'ai hâte de discuter d'un certain nombre d'exercices conjoints de formations de l'OTAN de niveau supérieur, dont l'exercice Trident Juncture 2018 qui aura lieu cet automne et vise à améliorer l'interopérabilité de l'OTAN et notre disponibilité opérationnelle pour réagir aux crises.

● (0850)

[Français]

Permettez-moi maintenant de souligner nos contributions opérationnelles actuelles au sein de l'OTAN.

Les Forces armées canadiennes sont fières d'assurer la réussite opérationnelle des missions de l'OTAN que leur confie le gouvernement et d'y exceller. Nous remplissons ce rôle avec détermination et d'une manière conforme à la solide réputation du Canada en tant qu'allié fiable.

En 2014, en réaction au conflit entre la Russie et l'Ukraine, le Canada s'est rapidement engagé à participer aux opérations de l'OTAN visant à promouvoir la sécurité et la stabilité dans cette région. Lors du sommet de Varsovie, en 2016, alors que l'OTAN s'adaptait à de nouvelles réalités en matière de sécurité en Ukraine, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le Canada a annoncé qu'il renouvelait son soutien à l'opération Reassurance. Notre pays contribue ainsi aux mesures de dissuasion de l'OTAN.

[Traduction]

Comme vous le savez, à la suite de cette décision, le Canada dirige maintenant un groupement tactique multinational polyvalent en Lettonie, en tant qu'un des quatre pays-cadres principaux pour la présence avancée renforcée de l'OTAN en Europe de l'Est. Les trois autres pays-cadres principaux sont, bien sûr, le Royaume-Uni, l'Allemagne et les États-Unis. Ceux-ci dirigent des groupements tactiques en Estonie, en Lituanie et en Pologne.

Le groupement tactique pour la présence avancée renforcée du Canada en Lettonie est celui qui compte la plus importante participation multinationale parmi les quatre groupes. Notre groupement tactique comprend des forces de l'Albanie, de l'Italie, de la Pologne, de la Slovaquie et de l'Espagne. Nous avons hâte que la République tchèque se joigne à nous plus tard en 2018. Le travail que nous faisons suscite un grand intérêt.

Après une série d'exercices de préparation et de confirmation, notre groupement tactique a atteint sa capacité opérationnelle totale le 6 septembre 2017. Nous avons récemment effectué une rotation du personnel du groupement tactique le 15 janvier 2018.

Les Forces armées canadiennes sont fières de servir en tant que pays-cadre principal en Lettonie. Notre personnel joue non seulement un rôle clé au sein de l'effort de présence avancée renforcée, mais il démontre un leadership exceptionnel et un dévouement à la mission.

Notre force opérationnelle terrestre compte jusqu'à 450 membres des Forces armées canadiennes et constitue la présence militaire soutenue la plus importante du Canada en Europe depuis le début des années 1990. Cette force opérationnelle comprend un élément de

quartier général, une compagnie d'infanterie mécanisée, un élément de service de soutien au combat, des véhicules et de l'équipement établis au Camp Adazi que vous avez sûrement vu de vos propres yeux.

Notre groupement tactique est actuellement sous le commandement du lieutenant-colonel Sean French du 2^e Régiment royal canadien. Je dirais même au Comité que nous sommes extrêmement fiers de notre premier commandant du groupement tactique, le lieutenant-colonel Wade Rutland, dont le commandement du groupement tactique et la contribution importante à la promotion de la sécurité et la défense de la Lettonie lui ont valu la remise de l'Ordre de Viesturs par le président de Lettonie. J'ai récemment eu l'occasion de rencontrer le ministre de la Défense de la Lettonie. Il a parlé avec affection et de façon poétique de ce qu'avait réalisé Wade lorsqu'il était en poste dans ce pays. Nous sommes très fiers de cela.

En plus de notre groupement tactique de la présence avancée renforcée, les Forces armées canadiennes contribuent également, par rotation, une force opérationnelle aérienne, composée de jusqu'à six chasseurs CF-18, ainsi que de l'équipage, du personnel de commandement et de soutien, qui sont essentiels aux fonctions de police aérienne de l'OTAN. Notre force de chasseurs a terminé une mission qui a donné de très bons résultats en Roumanie — sa deuxième, bien sûr — à la fin du mois de janvier. Pendant cette mission, les équipages ont été en mesure de faire progresser l'interopérabilité avec la force aérienne roumaine et d'autres partenaires régionaux. Les Forces armées canadiennes se sont engagées à exécuter d'autres activités de police aérienne de l'OTAN en Roumanie, en 2018.

Enfin, la Marine royale du Canada continue de mettre sur pied une frégate et un équipage de navire, par rotation, qui seront utilisés pour des exercices et des missions opérationnelles dans la zone de responsabilité du commandement maritime de l'OTAN. Actuellement, le capitaine de frégate Gord Noseworthy, commande le NCSM St-John's, qui est présentement dans la mer du Nord. D'ici la fin de notre engagement actuel, les Forces armées canadiennes auront eu une frégate des forces maritimes permanentes de l'OTAN pendant cinq années consécutives, ce qui démontre notre soutien à la posture maritime de l'OTAN.

● (0855)

[Français]

L'opération Kobold représente la contribution du Canada à la Force pour le Kosovo. Connue sous le sigle KFOR, cette Force a été mise sur pied par l'OTAN pour le soutien de la paix au Kosovo, et vise le maintien d'un environnement sécuritaire dans ce pays. L'engagement actuel du Canada a débuté en 2008.

Actuellement, cinq membres des Forces armées canadiennes sont affectés à la KFOR, dont le chef du Centre opérationnel interarmées de logistique de l'OTAN. Même si elle est relativement modeste, la contribution du Canada est reconnue et appréciée par nos alliés.

[Traduction]

Même s'il ne s'agit pas d'une mission de l'OTAN, il est bien connu des alliés que l'Ukraine demeure une priorité importante du Canada en matière de politique étrangère et de défense. L'opération Unifier, qui comprend les efforts du Canada en matière de formation et de capacités, a d'abord été annoncée en avril 2015 et a été prolongée jusqu'en mars 2019.

Comme vous le savez grâce à votre visite, approximativement 200 membres des Forces armées canadiennes sont affectés à cette mission clé et leurs efforts sont principalement axés sur la formation du soldat tactique, et comprennent également des cours sur la neutralisation d'explosifs, la police militaire, la formation médicale, la modernisation du système de logistique et le perfectionnement professionnel.

En participant à cette mission de formation, les Forces armées canadiennes aident à développer le professionnalisme et à moderniser les capacités des forces armées ukrainiennes, soutenant efficacement les aspirations de l'Ukraine pour atteindre la compatibilité avec l'OTAN d'ici 2020.

En conclusion de notre présence prolongée en Allemagne et des patrouilles de l'Atlantique Nord pendant la guerre froide, en passant par les Balkans, l'Afghanistan, la Libye et maintenant la dissuasion et la projection de stabilité, les Forces armées canadiennes ont régulièrement démontré leur engagement à l'Alliance et continueront de fournir des capacités adaptables et d'envoyer en mission du personnel bien formé et compétent conformément, évidemment, aux directives du gouvernement.

Merci beaucoup.

Le président: Merci de vos observations préliminaires.

Nous avons eu l'occasion de rencontrer le lieutenant-colonel Wade Rutland quand nous étions là-bas. Il était très impressionnant. Je comprends que les missions gérées par rotation sont particulièrement difficiles, car elles présentent beaucoup d'incertitude. C'était un défi. C'est vraiment agréable d'entendre qu'il a été reconnu de façon adéquate. C'est une bonne nouvelle.

M. Robillard, vous disposez de sept minutes pour vos questions et vos réponses.

[Français]

M. Yves Robillard (Marc-Aurèle-Fortin, Lib.): Merci, monsieur le président.

Messieurs les témoins, je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Le rôle du Canada au sein de l'OTAN est-il susceptible d'évoluer davantage en raison de l'engagement renforcé du pays en Europe grâce à la présence renforcée de l'OTAN en Europe de l'Est? À cet effet, quels types de contributions à l'OTAN le Canada devrait-il faire dans les années à venir, et pourquoi?

Mgén A. D. Meinzinger: Je vous remercie de votre question, monsieur.

Au sujet de notre mission actuelle, il est important de noter qu'il y a maintenant un groupement tactique en Lettonie. Il y a aussi un navire et des avions de chasse qui contribuent à la mission de police de l'air de l'OTAN. Nous allons donc certainement poursuivre cette activité. Quelques personnes travaillent maintenant au quartier général en Roumanie. Nous avons donc une influence là-bas aujourd'hui. Nous sommes toujours prêts à réagir aux menaces, à des activités ou à d'autres missions que l'OTAN veut suivre.

M. Yves Robillard: L'OTAN a-t-elle modifié son évaluation de la menace relative à une attaque par missile contre des pays de l'OTAN à la lumière de l'évolution récente de la situation en Corée du Nord?

Mgén A. D. Meinzinger: Si j'ai bien compris la question, vous voulez savoir si l'OTAN a changé son point de vue en ce qui concerne les missions en Corée du Nord. Est-ce bien cela?

M. Yves Robillard: Oui.

● (0900)

[Traduction]

Mgén A. D. Meinzinger: Pour être clairs, nous surveillons de très près les activités de la Corée du Nord. Je sais que le Comité a eu à faire affaire à cet enjeu particulier. Comme le Canada, l'Europe en général, serait préoccupée par le fait que le développement de ce programme de missiles nucléaires se poursuive. Je ne suis au courant d'aucun énoncé de préoccupation ou d'avertissement distincts qui aurait été fait au-delà de ceux de la communauté internationale au sujet de l'inquiétude liée au non-respect persistant des résolutions des Nations unies.

[Français]

M. Yves Robillard: Je vous remercie.

Comment la guerre hybride agit-elle sur le climat de sécurité mondial? À cet effet, dans quelle mesure l'OTAN est-elle prête à faire face à la menace que pose cette guerre hybride?

[Traduction]

Mgén A. D. Meinzinger: Je vais y répondre.

C'est une excellente question. L'un des avantages du travail que je fais avec le personnel stratégique est que j'ai une petite équipe dirigée par un fonctionnaire de niveau EX. Son équipe a pour mission de réfléchir constamment à l'avenir. L'un des enjeux qu'ils ont abordés est justement le défi lié à la transformation de la nature des menaces. On parle souvent de la série de craintes liées à la menace que pose la guerre hybride. On parle de la zone grise. Je crois que lorsqu'on en parle, on attribue souvent cette stratégie à la Russie et à sa capacité de se servir de moyens et de tactiques non conventionnels pour déstabiliser leurs adversaires.

Je vous dirais que l'on se penche là-dessus au quotidien dans notre travail. Dans le contexte des cyberattaques et compte tenu de nos exigences voulant que nos forces soient toujours résilientes lorsqu'elles sont déployées à l'étranger, nous examinons constamment les menaces qui pèsent sur notre région. Cela comprend diverses sortes de menaces qui peuvent être dites hybrides.

[Français]

M. Yves Robillard: Merci.

Selon vous, sachant que certains pays de l'OTAN incluent différents types de dépenses dans le calcul de leurs dépenses en défense, faudrait-il s'entendre, au sein de l'OTAN, sur les dépenses à inclure dans le calcul et la comparaison des dépenses en défense ou imposer des directives officielles en ce sens?

Mgén A. D. Meinzinger: Je pense que l'ambassadrice Kerry Buck a parlé de ce sujet.

[Traduction]

Avant que l'on ait procédé à l'examen interne de la politique de la défense au ministère de la Défense, alors que l'on travaillait à ce moment-là avec l'OTAN, nous avons fait un peu le bilan de la manière dont nous avons attribué les dépenses relativement au processus, je suppose, aux normes de l'OTAN en tant que tel. De plus, nous avons comparé notre approche à celle de nos alliés. Il me semble que notre analyse nous avait permis de conclure que nous faisons de la sous-déclaration dans certains domaines.

[Français]

Par exemple, c'était le cas des dépenses en ce qui concerne la gestion de l'information et la technologie de l'information.

[Traduction]

Certains des coûts que nous aurions eus ont été comptés dans le budget du SPC. Ils n'ont pas été comptés dans le budget de la Défense. Je pense que l'OTAN s'est dotée d'une approche précise pour calculer les dépenses destinées à la Défense en fonction de la règle de 2 %. Je serais plus que disposé à discuter de la façon dont je crois que d'autres considérations doivent être soulevées lorsque nous parlerons des réelles contributions que nous faisons à l'OTAN.

Le président: Je crois que le major-général Joyce souhaite dire quelque chose.

Il nous reste une minute. Vous disposerez d'une minute pour le faire si vous le souhaitez.

Major-général Derek Joyce (directeur général, Politique de sécurité internationale, ministère de la Défense nationale): Merci beaucoup, monsieur le président.

Pour en revenir à la question de la guerre hybride, je tiens à dire que l'OTAN s'y est beaucoup attardée, surtout en raison de la menace grandissante que pose la Russie. Pour vous donner une idée des choses, elle a conçu une nouvelle stratégie hybride pour lutter contre les menaces hybrides. Elle prévoit établir une nouvelle section du renseignement axée entre autres sur les menaces hybrides. Cela inclut également de la formation et des exercices liés aux guerres hybrides, ce qui n'a jamais été fait auparavant. Nous allons contribuer un agent du renseignement à cette section des quartiers généraux. En tant qu'Alliance, nous travaillons activement pour lutter contre la propagande, qui est évidemment une des armes de la guerre hybride, notamment au moyen d'exercices et de coordination de l'OTAN avec d'autres organisations, comme l'Union européenne. Je tenais à étoffer la réponse sur ce point.

● (0905)

Le président: M. Yurdiga, la parole est à vous.

M. David Yurdiga (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Je souhaite remercier nos invités d'être venus tôt ce matin ainsi que du service qu'ils rendent à notre grand pays.

Major-général Meinzinger, vous avez parlé de l'importance de l'interopérabilité et du fait qu'elle est en quelque sorte le fondement de l'OTAN. Or, la Turquie a fait l'acquisition du système de défense aérienne S-400. Il me semble que cela ne soit pas très conforme. Il paraît qu'elle veut maintenant faire l'acquisition de chasseurs russes Su-57 plutôt que de F-35. Comment cela va-t-il fonctionner compte tenu du fait que les systèmes turcs ne vont pas très bien avec les nôtres? Il s'agit d'une nouvelle réalité. Comment l'OTAN va-t-elle y répondre?

Mgén A. D. Meinzinger: En ligne avec ce que j'ai dit plus tôt, je suis entièrement d'accord que l'on obtient d'abord et avant de l'OTAN, c'est la capacité de se réunir quand il le faut. Par exemple, nous participons, par rotation, à un exercice de routine conjoint assez important de l'OTAN. En 2015, au cours de l'exercice Jointex, nous avons mobilisé 1 500 membres des Forces armées canadiennes en Espagne et en Italie dans le cadre duquel était simulé un scénario de guerre à intensité élevée impliquant 25 000 troupes de l'OTAN. Nous avons mené la charge en procédant à un exercice axé sur l'informatique avant que nos troupes soient déployées. Les avantages se multiplient quand on s'entraîne ensemble et qu'on adopte un esprit de partage, que ce soit dans les comités ou lors de discussions sur la doctrine et d'autres choses du genre. Je pense vraiment que la

capacité de nous réunir est le fondement même de l'Alliance. Vous avez soulevé des exemples, mais je ne suis pas spécialiste du système radar dont vous avez parlé. Je dirais que ce qui compte le plus dans l'Alliance, c'est notre solidarité. Chaque pays a le droit d'acheter l'équipement de son choix et je crois qu'on peut le reconnaître. J'ajouterais cela.

Mgén Derek Joyce: Je voudrais simplement ajouter qu'il est évident que la Turquie est une alliée et une amie de longue date du Canada. On fait partie de l'Alliance et on continuera d'en faire partie. La question d'interopérabilité va au-delà de l'équipement. Nous avons une vaste gamme d'avions et de navires de type chasseurs, etc., et nous travaillons ensemble vers une norme commune de l'OTAN en ce qui concerne les domaines de préoccupations clés en matière d'interopérabilité. Nous travaillons ensemble pour y répondre grâce aux exercices et aux opérations dont a parlé le général Meinzinger. Il va y avoir des difficultés, c'est sûr, mais le fait est que l'équipement de l'OTAN n'est pas homogène. Il y a de l'équipement américain et européen, mais on réussit à faire que cela fonctionne quand même, notamment grâce aux grands efforts que nous déployons lors des opérations et aux exercices de développement qui nous permettent de surmonter les défis qui se présentent.

M. David Yurdiga: Je parlais davantage de la possibilité de réduire votre capacité de participer aux opérations militaires. Il est évident que dans le cas du scénario de l'avion de chasse, la communication est nécessaire, car des accidents ont lieu. Quand on réduit la capacité de communiquer et de partager de l'information, cela crée des problèmes pour les troupes sur le terrain. Cela voudrait-il dire qu'on ne peut pas participer à certaines opérations en raison de ces problèmes? Il me semble que la Turquie devrait être mise de côté pour participer seulement à certaines choses et pas d'autres. Est-ce une analogie acceptable?

Mgén Derek Joyce: Est-ce possible que ce soit le cours que suive toute opération? Je dirais simplement que les alliés de l'OTAN se servent d'équipement russe. En effet, certains pays d'Europe de l'Est s'en servent à l'heure actuelle et ils participent à nos exercices et nos opérations.

M. David Yurdiga: En ce qui concerne les cyberattaques, on parle de la propagande des fausses nouvelles et de tout le reste. Un récent sondage laisse entendre que deux tiers des Turcs pensent que les États-Unis sont la plus grande menace pour eux. Les médias favorables au gouvernement martèlent régulièrement ce message. Un récent éditorial clame que les États-Unis sont le nouvel ennemi de la Turquie. Croyez-vous que c'est le résultat de fausses nouvelles russes et de l'influence des médias de la Russie visant à déstabiliser l'OTAN et ses membres?

● (0910)

Mgén Derek Joyce: C'est une excellente question. Je ne suis pas au courant de l'exemple que vous avez utilisé, monsieur. Je dirais que l'on est conscient du fait que la Russie utilise des outils de guerre hybride dans l'ensemble de l'Alliance, et en fait, dans le monde entier quand cela répond à leurs besoins. Bien que je ne puisse pas nécessairement formuler des observations à ce sujet, je ne contesterais pas le fait que des formes de propagande sont utilisées auprès de la population turque.

M. David Yurdiga: Je suis plus préoccupé par ce que l'on fait, comme membres de l'OTAN, pour combattre ce genre de choses, que ce soit en Turquie ou ailleurs. Les fausses nouvelles et la propagande existent. Que faisons-nous en tant que Canadiens et membres de l'OTAN pour rectifier ce qui est dit ou transmettre le message que ce qui est dit est faux? Utilisons-nous les médias à notre avantage? Sommes-nous en train de faire passer le message que c'est de fausses nouvelles? Avons-nous un plan ou avons-nous les bras croisés à surveiller la situation?

Mgén A. D. Meinzinger: Je peux commencer.

Major-général William Seymour (chef d'état-major des opérations, Commandement des opérations interarmées du Canada, ministère de la Défense nationale): Je peux également compléter.

Mgén A. D. Meinzinger: D'accord. Le général Seymour ajoutera quelques mots.

Nous sommes allés en Lettonie en toute connaissance de cause, c'est sûr. Le Canada étant un pays-cadre, nous avons le sentiment que c'était à nous qu'il revenait de comprendre le problème et de faire en sorte d'avoir un plan stratégique de communication solide approuvé par toutes les capitales de notre groupement tactique, et ce, en travaillant de concert avec l'OTAN. Une des difficultés est de faire passer le message. Ainsi, avant notre déploiement, le général Seymour et moi-même avons participé précisément à une espèce de jeu de guerre avec les groupements tactiques des pays-cadres. Nous avons envisagé un certain nombre de situations et la manière dont nous y réagirions: fausses nouvelles, intrusions, perturbations provoquées par des tactiques hybrides russes. Nous en avons retiré beaucoup. Nous sommes revenus au Canada et avons fait un exercice très similaire avec nos partenaires des autres organismes gouvernementaux, les principaux partenaires des différents ministères. Nous pensions que nous devons pouvoir nous appuyer les uns sur les autres: nous devons pouvoir appeler un chat un chat si des contre-vérités sont énoncées, en particulier si elles concernent nos forces armées en déploiement. Nous les formons. Nous faisons en sorte qu'elles aient une discipline personnelle.

Le général Seymour, qui s'est occupé d'appliquer ce concept dans un cadre opérationnel, a certainement d'autres choses à dire, si vous nous laissez un peu plus de temps.

Le président: Nous aurons le temps de revenir là-dessus. Le témoin pourrait me jeter un coup d'oeil de temps en temps; cela m'aiderait. Il m'est vraiment facile d'interagir avec mes collègues, mais je n'aime vraiment pas vous interrompre. Je vous suis reconnaissant d'être ici et je veux être certain que vous aurez la parole.

Le député Garrison a la parole.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Je vous remercie beaucoup, monsieur le président, et je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Ce matin, je vais donner le temps qui m'est imparti à ma collègue, Rachel Blaney, qui m'épaule souvent au Comité et est aussi la porte-parole du NPD aux réunions internationales de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Merci.

Je vous remercie tous d'être ici. Quand nous voyageons avec l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN, tous mes collègues et moi-même recevons souvent des commentaires très positifs de représentants de nombreux pays sur le formidable travail

de nos hommes et femmes en uniforme. Cela témoigne vraiment de l'excellent travail que vous faites tous dans votre rôle de chef de file. Je vous remercie donc d'être ici aujourd'hui.

J'ai aussi l'insigne honneur de représenter la 19^e Escadre Comox qui se trouve dans ma circonscription, et j'ai certainement beaucoup appris. Je dois dire que je me suis sentie immensément fière la semaine dernière parce que des membres des Wounded Warriors de Colombie-Britannique ont parcouru la distance entre Port Hardy et Victoria en courant. À Comox, les militaires se sont mis en uniforme pour les accueillir, et c'était vraiment touchant de voir toute cette ébullition dans toutes les filiales de la Légion de la vallée. La collectivité a une histoire dont elle est fière. Je voudrais dire un merci tout spécial au major-général qui, je le sais, vient de Comox et est bien connu là-bas. Je suis très contente d'être avec vous, aujourd'hui.

Mgén William Seymour: C'est la ville dont je suis originaire.

Mme Rachel Blaney: Tout à fait.

Il y a quelques semaines seulement, j'ai rencontré le comité d'action jeunesse de Campbell River, qui travaille en étroite collaboration avec le maire et le conseil de Campbell River. L'une des préoccupations de ses membres, et j'ai trouvé cela intéressant, ce sont les tensions extrêmes qu'il y a dans le monde.

Ces jeunes s'inquiètent de ce qui arrivera si quelqu'un pousse le bouton et provoque le déploiement d'armes nucléaires. Cela cause beaucoup d'inquiétudes. Ils ont été nombreux à me demander ce que nous faisons, au Canada, pour apaiser ces tensions. Je pense que la mise en oeuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires auquel l'OTAN s'est engagée est quelque chose sur lequel nous devons continuer à travailler.

Nous avons probablement tous lu l'article, aujourd'hui, à propos de la très intéressante et inquiétante annonce faite par Vladimir Poutine dans son allocution officielle annuelle à propos de nouveaux systèmes de défense. Il a affirmé que la Russie était prête à faire usage de l'arme nucléaire et qu'elle possédait des armes nucléaires pouvant atteindre n'importe quelle partie du monde.

Nous savons que la situation s'amplifie. Pourriez-vous nous dire ce que le Canada fait, dans le cadre de l'OTAN, pour qu'on se mette sérieusement à parler de la manière de mettre un terme à cette escalade et de lancer le dialogue à ce sujet?

• (0915)

Mgén A. D. Meinzinger: Je peux commencer puis je passerai la parole à mes collègues ici présents.

Le Canada joue, de toute évidence, un rôle essentiel dans la communauté internationale, notamment dans le cadre de l'OTAN, pour diminuer les tensions. Nous sommes conscients des menaces visant la communauté internationale. Pour y faire face, nous avons notamment organisé récemment, à Vancouver, une réunion des ministres des Affaires étrangères de plusieurs pays pour réfléchir aux solutions diplomatiques envisageables en ce qui concerne la situation entre la Corée du Nord et la République populaire démocratique de Corée.

À l'OTAN, nous nous efforçons de nous montrer dissuasifs pour apaiser les tensions. Avoir un fort effet dissuasif est très important, selon nous. Nous ne perdons jamais de vue que nous devons avant tout essayer la voie diplomatique pour faire baisser les tensions. Cette réunion à Vancouver constitue un exemple de nos plus récents et plus tangibles efforts allant dans ce sens.

Mgén Derek Joyce: J'aimerais ajouter, suite à la discussion de ce matin, qu'une Organisation du Traité de l'Atlantique Nord solide, unie et dynamique représente un facteur de dissuasion important et renvoie l'image d'une alliance extrêmement puissante à ceux de nos adversaires qui envisageraient d'agir. Il n'y a rien de comparable dans le monde. L'OTAN rassemble 29 pays unis par une même volonté politique d'agir ensemble face à une menace. L'OTAN est un facteur rassurant.

Je crois comprendre que certains étudiants de l'Université de Colombie-Britannique vont peut-être venir en visite dans une de nos missions. Nous pensons aider des jeunes à voir l'OTAN en action, à l'étranger, en Lettonie par exemple. Les Forces armées canadiennes au sein de l'OTAN constituent une des composantes de cette mission de dissuasion. J'espère que cela aidera à comprendre un peu.

Je pense vraiment que le travail de l'Association parlementaire canadienne de l'OTAN est digne de louanges. Je vous en félicite ainsi que Mme Alleslev pour le leadership dont elle fait preuve. C'est une occasion sans pareil pour nous de parler du Canada et de ses contributions avec la grande équipe des parlementaires.

Cela s'avérerait aussi bénéfique à l'alliance si la participation des jeunes était plus systématiquement encouragée.

Mme Rachel Blaney: Je suis tout à fait d'accord. Je le sais parce que, m'étant rendue dans une petite ville de ce pays, les discussions passionnées que j'y ai eues m'ont montré que c'est une préoccupation croissante. Vous êtes aux avant-postes. Beaucoup de Canadiens sont très inquiets.

J'espère que le Canada continuera dans cette voie et inscrira ladite voie dans une vision plus large. Nous voulons que le Canada défende toujours la cause de la paix. Dans ma circonscription, on parle beaucoup du fait que les militaires canadiens sont axés sur la paix et de la manière de sensibiliser le public à ce rôle.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur la manière dont les Canadiens au sein de l'OTAN suscitent l'intérêt des jeunes, les sensibilisent à tout cela et en viennent à discuter plutôt de tout cela?

Mgén A. D. Meinzinger: C'est une excellente question. Je n'ai pas d'exemples à donner en ce qui concerne l'OTAN; mais c'est sûr, nous essayons de susciter l'intérêt. Je suis certain qu'il y a un champion de la jeunesse. Nous avons la possibilité de nouer le dialogue avec les comités de jeunes. Il y a différentes manières d'entrer en contact avec eux.

Franchement, cela se fait surtout dans nos escadres et sur nos bases. Quand je commandais la base de Gagetown, il y avait souvent des jeunes qui venaient, que ce soit pour voir le Père Noël voler dans un hélicoptère, participer à des portes ouvertes ou assister à des spectacles aériens. Ce sont autant de situations où nous avions la possibilité de prendre contact avec les jeunes, quand les Canadiens viennent en grand nombre dans nos escadres et sur nos bases.

C'est une occasion de montrer ce que nous faisons et de nouer le dialogue. Il arrive que nous en recrutons quelques-uns, idéalement, parce que c'est une priorité pour nous. C'est là, en première ligne, que nous devons saisir l'occasion d'expliquer ce que nous faisons et pourquoi.

J'ai de jeunes enfants; ils me posent rarement des questions d'ordre militaire, mais certainement dans le contexte de la situation avec la Corée du Nord... C'est ce dont vous parlez, n'est-ce pas?

Je suis désolé. Je dois m'arrêter.

● (0920)

Le président: Merci pour votre intervention. Nous avons un peu dépassé le temps imparti.

Je vais donner la parole à la députée Alleslev.

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, Lib.): Merci beaucoup.

Bien entendu, en tant que parlementaires, notre rôle est de faire en sorte que nos Forces armées canadiennes aient les capacités nécessaires pour que nous atteignions nos objectifs stratégiques en matière de politique étrangère et relativement à l'alliance.

En introduction, vous avez souligné notre longue présence en Allemagne pendant la guerre froide, puis dans les Balkans, en Afghanistan et en Libye. Peut-être pourriez-vous parler au Comité, peut-être pas maintenant, mais plus tard, de nos capacités en Europe au moment où elles étaient maximales, dans les années 1990 — à savoir le nombre de militaires sur le terrain, le genre de ressources et d'équipement utilisés — et expliquer à nos membres dans quelle mesure elles sont comparables à nos capacités actuelles, soit 455 militaires sur le terrain en Lettonie et 5 à Rome.

Mgén A. D. Meinzinger: On ferait mieux de prendre la question en note pour pouvoir y revenir plus tard avec les chiffres exacts. En ce moment, dans le cadre de l'opération Reassurance, si on prend en compte les équipes des navires déployés en permanence, et nos 455 militaires, on en arrive généralement à 700 militaires au quotidien. Quand la FOA est déployée, on approche des 1 000 personnes.

Nous pouvons comparer ces chiffres à ceux de nos missions précédentes et en faire part au Comité, tout à fait.

Mme Leona Alleslev: Je veux parler de l'équipement, de nos capacités et de nos atouts, étant donné, en particulier, que nous n'avons pas assez de destroyers aujourd'hui, ni d'AOR, même si nous envisageons de remplacer les navires de soutien interarmées. On a dit à ce comité que les campagnes du Kosovo et de Libye s'avéreraient difficiles aujourd'hui à organiser étant donné nos capacités déclinantes en ce moment: 60 F-18 au lieu des 138 initialement, bien entendu des capacités de surveillance sous-marine en diminution, pour ne parler que de quelques-uns de nos manques.

Êtes-vous en mesure d'évaluer nos capacités et de les comparer à ce qu'elles étaient avant?

Mgén A. D. Meinzinger: Je dirai, avant toute chose, que les investissements dans nos capacités sont clairement fixés et chiffrés dans notre nouvelle politique de défense pour les 20 prochaines années. Ces capacités, au fur et à mesure que nous les améliorerons, à l'image des 88 nouveaux chasseurs dans lesquels nous investissons, seront mises à la disposition de l'alliance au fur et à mesure que nous les développons et que nous commençons à en faire usage.

Mme Leona Alleslev: C'est très justement souligné. J'aimerais savoir où nous en sommes aujourd'hui, en fait. Nous avons parlé de notre objectif, mais on ne nous a encore rien dit là-dessus. C'est ce que je vous demande. Comment évaluons-nous nos capacités dans chacun de ces domaines et, par conséquent, quel est notre bilan? Que faisons-nous aujourd'hui en attendant d'atteindre l'objectif que nous espérons satisfaire grâce à cet investissement?

Mgén A. D. Meinzinger: Je dirai que, d'une manière générale, en tant que chef d'état-major de la Défense, je dois notamment connaître en permanence l'état de nos capacités. L'une des responsabilités stimulantes d'un chef d'état-major de la Défense est de fournir des conseils de nature militaire au gouvernement du Canada, essentiellement sur la manière d'envoyer les Forces armées canadiennes sur le terrain, dans des situations dangereuses potentiellement.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur la directive sur la posture de la force et la disponibilité opérationnelle: en gros, nous appliquons un code de couleurs à nos capacités effectives. Nous avons un peu travaillé étant donné, en particulier, le... Le modèle de concomitance opérationnel est bien expliqué dans notre politique de défense, le nombre de troupes maximal que nous devons déployer, les quatre missions de moindre importance et les trois missions d'importance.

Quand nous faisons un bilan des éléments des forces, si vous voulez, nous nous apercevons qu'il y a beaucoup de capacités sur mesure. Dans certains cas, les individus peuvent être considérés comme une capacité des Forces armées canadiennes.

• (0925)

Mme Leona Alleslev: Pourriez-vous vous étendre un peu plus longuement là-dessus, parce que c'est ma prochaine question?

Quelles sont, selon vous, les principales capacités du Canada, sachant que nous n'agissons probablement jamais seuls? Nous ferons partie d'une alliance: ainsi, si on prend l'exemple d'un match de foot, nous représenterons un joueur, et pas nécessairement toute l'équipe qui est sur le terrain.

Comment décririez-vous les principales capacités et forces canadiennes?

Mgén A. D. Meinzinger: Vous savez que j'adore quand on fait des parallèles avec les sports.

J'aime bien faire montre d'un peu d'impertinence, si c'est possible. Au bout du compte, il ne s'agit pas seulement de l'équipement. Au bout du compte, la contribution du Canada et des Forces armées canadiennes à l'étranger, je l'ai constaté, c'est le capital humain.

Le général Vance l'a formulé de différentes manières. Les membres des Forces armées canadiennes sont bien formés et disciplinés et je sais qu'un certain nombre de membres du Comité le ressentent instinctivement. Nous sommes éduqués d'une manière qui nous rend, je pense, adaptables et alertes. Notre contribution au combat va bien au-delà de l'équipement avec lequel nous sommes déployés.

Mme Leona Alleslev: C'est certain, mais une capacité est une capacité. Cela peut être une contribution humaine seule, dans certains cas, ou une contribution humaine et en équipement.

Quelles sont, selon vous, les principales capacités du Canada dont l'OTAN profite?

Mgén A. D. Meinzinger: Je dirais l'armée de l'air.

Des voix: Oh, oh!

Mgén A. D. Meinzinger: Officiellement, c'est faux.

Mgén William Seymour: Je dirais, officiellement, la force interarmées.

Mgén A. D. Meinzinger: Non, et c'est...

Mme Leona Alleslev: Je dois dire que je suis d'accord.

Mgén A. D. Meinzinger: Pensons à l'Afghanistan. Rattacher les forces interarmées terrestres, maritimes et aériennes et les Forces d'opérations spéciales à un centre de commandement et de contrôle

et envoyer tout ce beau monde rejoindre les rangs d'une coalition, nous faisons cela très bien.

Si on fait appel au service du Canada, nous serons capables de mobiliser une structure interarmées, c'est-à-dire des individus bien formés et compétents dotés des capacités dont cette structure dispose, vous pouvez en être assurés. Je l'ai constaté en Afghanistan; j'étais à la tête de la force opérationnelle aérienne...

Mme Leona Alleslev: Si vous pouviez nous dire comment on évalue les capacités et quels sont les principaux critères utilisés pour ce faire, ce serait fantastique.

Merci beaucoup.

Mgén A. D. Meinzinger: Tout à fait.

Le président: Tout à fait dans les temps. C'est parfait.

Nous allons maintenant passer à une période de questions de cinq minutes et la première question sera posée par le député Spengemann.

M. Sven Spengemann (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Messieurs, je vous remercie d'être ici avec nous, aujourd'hui. C'est un plaisir de vous revoir, et encore une fois merci pour votre service envers notre pays.

Général Meinzinger, dans votre mémoire, vous avez parlé du sommet de Varsovie en 2016. Voici l'élément que j'ai extrait de vos remarques préliminaires: « [...] de nouvelles préoccupations en matière de sécurité [...] au Moyen-Orient ».

Pourriez-vous nous expliquer plus dans le détail, du point de vue de l'OTAN, ce que vous voyez comme préoccupations en matière de sécurité et les difficultés qui en résulteront à court terme?

Mgén A. D. Meinzinger: Vous voulez dire en ce qui concerne le Moyen-Orient? Absolument.

L'OTAN a participé, en particulier, à la mission en Irak et en Syrie de différentes manières, intervention d'avions dotés de systèmes AWACS contribuant au commandement et au contrôle et aux besoins en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance de la coalition.

Étant donné que l'OTAN continue dans cette voie de la stabilisation — il s'agit véritablement de renforcer les capacités des pays comme l'Irak et la Syrie —, nous l'appuyons, en ce moment, dans la lutte contre les IED en faisant de la formation au sud-est de Bagdad, à Bismayah. Y est basé un petit groupe de membres des Forces armées canadiennes, composé essentiellement d'ingénieurs, dont la mission est de renforcer les capacités en partenariat avec les forces locales dans le cadre du projet de stabilisation de l'OTAN. Ces ingénieurs apprennent aux forces locales ce qu'il faut faire face à un IED et leur montrent des exercices de simulation ainsi que les techniques et les procédures à respecter en présence de champs de mines.

Quant à l'avenir, l'OTAN continuera sûrement à mettre sur pied d'autres activités de ce genre en Irak, par exemple.

• (0930)

M. Sven Spengemann: D'accord. Restons un instant sur le sujet de l'Irak. Les Nations unies ont rendu publique il y a quelques semaines seulement leur évaluation des coûts associés au programme de reconstruction une fois que le conflit sera fini et Daech vaincu. Ils se montent à environ 88 milliards de dollars américains — je pense que c'est le chiffre qui a été publié — et peut-être même plus.

Je voulais utiliser cet exemple pour vous demander ce que nous rapporte, selon vous, d'un point de vue sécurité, un programme bien planifié de reconstruction après un conflit, en particulier sur un théâtre d'opérations comme l'Irak.

Mgén A. D. Meinzinger: Je sais que nous avons été invités ici pour parler de l'OTAN; mais, je suis très fier des contributions passées et présentes des Forces armées canadiennes à la mission en Irak. Je regarde l'approche que nous avons adoptée: c'est une approche véritablement régionale, qui s'avère si efficace en Jordanie et au Liban. Je pense que la coalition est en train d'envisager très sérieusement la phase 4, comme nous l'appelons, c'est-à-dire la reconstruction et la stabilisation après le conflit en Irak. Voilà ce que j'avais à dire.

Derek, voulez-vous ajouter quelque chose?

Mgén Derek Joyce: Merci. J'aimerais ajouter à la réponse du général Meinzinger. Il ne fait aucun doute que la reconstruction après conflit est absolument essentielle à l'atteinte de l'objectif global qu'est le rétablissement de la paix dans le monde. C'est d'ailleurs reconnu au sein de l'OTAN. Nous savons ce qui se passe lorsqu'on saute les étapes positives de la reconstruction. En ce qui concerne l'OTAN, c'est pour cette raison que nous avons entamé la reconstruction en Irak dont parlait le général Meinzinger.

C'est également la raison pour laquelle le Canada contribue 400 000 \$ aux efforts de contre-terrorisme et à l'école de neutralisation des bombes en Irak. Si l'on cherche à rétablir la paix et la stabilité après conflit, il faut absolument permettre aux gens de rentrer chez eux. C'est impossible s'il reste des EEI et des munitions non explosées dans la région. C'est donc un des éléments clés auxquels nous voulons contribuer afin de permettre au pays de retrouver un semblant de normalité et de stabilité.

M. Sven Spengemann: Je vous prierais de répondre rapidement par oui ou par non étant donné qu'il ne me reste que 30 secondes. Est-ce que l'OTAN pourrait et devrait en faire davantage de concert avec les organismes des Nations unies au chapitre de la reconstruction après conflit, de la composante de planification civile et militaire, qui est très importante et requiert une contribution d'experts des sphères autant civile que militaire? Y a-t-il place à l'amélioration au sein de l'organisation?

Mgén Derek Joyce: Je dirais qu'il y a effectivement place à l'amélioration. Bien évidemment, l'OTAN et l'ONU ont l'objectif commun d'oeuvrer à l'établissement d'un climat international pacifique, mais je pense que l'ONU a un rôle qui lui est propre et que l'OTAN en est elle aussi venue à assumer un rôle bien précis. Les Nations unies travaillent dans le but de cimenter la paix en Irak, et pour sa part, l'OTAN a adopté l'approche qui consiste à contribuer à la consolidation de la capacité des forces irakiennes.

M. Sven Spengemann: Merci beaucoup.

Le président: La parole est à vous, madame Gallant.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC): Merci, monsieur le président.

Général Meinzinger, pouvez-vous me dire si les Forces armées canadiennes ont de la difficulté à recruter suffisamment de personnes pour assurer leur capacité en matière de cyberdéfense?

Mgén A. D. Meinzinger: Vous aurez certainement constaté l'engagement que nous avons pris dans notre nouvelle politique de défense de créer un groupe de cyberopérateurs au sein des Forces armées canadiennes. L'initiative en est encore à ses débuts, nous venons à peine de commencer à constituer ce bassin. Les organisations de tous genres ont le même problème: elles ont toutes

besoin d'établir un bassin de personnes qui comprennent comment créer des systèmes de défense et connaissent le fonctionnement des réseaux et autres aspects de la question. Les banques ont besoin de ce genre de ressources; les entreprises, aussi. Je pense que nous avons bien fait de commencer à définir ce nouveau groupe spécialisé. Nous pourrions ensuite en former les membres, les incorporer aux Forces armées canadiennes et puis tirer profit de leur ensemble de compétences. Je pense que c'est un excellent début et je pense que nous n'avons pas perdu de temps à mettre les choses en branle.

Mme Cheryl Gallant: Est-ce donc oui ou non? Avons-nous de la difficulté à recruter suffisamment de personnes dans ce rôle?

Mgén A. D. Meinzinger: Nous n'en sommes qu'aux débuts. Je dirais que pour cette profession-là, nous avons trouvé une poignée de gens seulement.

• (0935)

Mme Cheryl Gallant: D'accord. Merci beaucoup.

Général Joyce, pensez-vous qu'à l'heure actuelle l'Aviation royale canadienne est incapable de s'acquitter de ses engagements envers l'OTAN, et compte tenu de l'absence totale d'enveloppe dans le budget pour l'acquisition de ces avions de chasse usagés, avez-vous la moindre idée à quelle date l'achat aura lieu? J'ai entendu dire que nous avons un déficit de capacité; c'est bien vrai?

Mgén Derek Joyce: Je dois vous dire bien franchement que je ne suis pas en mesure de me prononcer sur la situation actuelle de l'Aviation royale canadienne.

Mme Cheryl Gallant: Je vous parle de l'OTAN. C'est bien au niveau de l'OTAN qu'existe ce prétendu déficit de capacité et envers elle que nous manquons à nos obligations.

Mgén Derek Joyce: Tout ce que je peux dire, c'est que dans notre nouvelle politique de défense, la politique PSE, nous avons pris l'engagement de déployer des efforts en vue de trouver un avion de remplacement qui nous permettrait de répondre à toutes nos exigences en matière de sécurité. Dans l'intérim, comme vous le savez fort bien, nous avons l'intention de faire l'acquisition d'un certain nombre de F-18 de l'Australie pour combler le déficit en question.

Mme Cheryl Gallant: J'en conclus donc que nous avons suffisamment de chasseurs et de membres du personnel pour continuer à nous acquitter de l'ensemble de nos obligations envers l'OTAN, comme nos patrouilles courantes dans les pays de l'Arctique, qui n'ont pas d'aviation nationale.

Mgén A. D. Meinzinger: N'oublions pas que nous avons deux obligations. Nous avons l'obligation de défendre notre patrie et l'Amérique du Nord dans le contexte du NORAD. Voilà la première de nos obligations. Nous avons également l'obligation de contribuer à l'atteinte des engagements de l'OTAN. L'achat des avions de chasse australiens nous donnerait, du moins à court terme, la capacité de nous acquitter de ces deux obligations simultanément.

Mme Cheryl Gallant: D'accord.

On sait bien que les États-Unis sont une des cibles de l'agression nord-coréenne. Nous avons maintenant des partenariats dans la région de l'Asie, dans le cadre de l'OTAN. Les Forces canadiennes s'entraînent-elles avec les partenaires de l'OTAN dans le Pacifique? Avons-nous prévu quelque chose de précis dans la région afin de nous assurer que l'OTAN sera prête à répondre à cette menace-là?

Mgén William Seymour: Je ne parlerais pas nécessairement de nos activités dans le Pacifique dans le contexte de l'OTAN. Nous travaillons activement dans le Pacifique. Dernièrement, quelques-uns de nos navires de guerre faisaient des opérations dans l'océan Pacifique pour montrer la présence du Canada et pour travailler avec certains alliés et partenaires dans la région. Un certain nombre de ces pays cultivent des liens avec l'OTAN, bilatéralement ou autre. Je ne dirais pas pour autant que nos activités dans la région constituent des activités officielles de l'OTAN. Nous collaborons étroitement avec nos partenaires asiatiques, mais pas nécessairement sous l'égide de l'OTAN.

Mme Cheryl Gallant: C'est vrai, car il y avait au sein de l'OTAN de graves réserves au sujet du virage vers le Pacifique. Nos partenaires européens éprouvaient de graves réserves à cet égard. Donc, malgré le danger que représente la Corée du Nord, l'OTAN n'effectue aucun exercice du tout dans la région en vue de protéger l'un de ses principaux alliés et partenaires fondateurs contre ce type d'agression. Ai-je bien compris la situation? Les forces armées ne participent à aucun exercice sous l'égide de l'OTAN.

Mgén Derek Joyce: Je suis peut-être en mesure de répondre. Je ne travaille pas dans les opérations, mais comme l'a mentionné le général Seymour, nous ne faisons aucun exercice avec l'OTAN dans la région du Pacifique.

Ce que je suis en mesure d'affirmer, c'est que l'OTAN, l'alliance et ses pays membres reconnaissent la menace venant de la Corée du Nord. Je suis en mesure d'affirmer qu'il est reconnu que la menace ne vise pas seulement les États-Unis. La Corée du Nord a la capacité d'atteindre les pays d'Europe également, et les pays d'Europe le savent pertinemment. Tous nos alliés de l'OTAN s'entendent sur la nature de la menace venant de la Corée du Nord.

Je pense qu'on peut affirmer sans se tromper — et peut-être que c'est la meilleure réponse à votre question — qu'en matière de dissuasion, l'OTAN est déjà prête à protéger les membres de son alliance. Voilà donc où nous en sommes à ce chapitre.

Mme Cheryl Gallant: Et qu'en est-il de l'interopérabilité...

Le président: Votre temps de parole est écoulé, madame Gallant. Il va falloir que je cède la parole à M. Fisher.

M. Darren Fisher (Dartmouth—Cole Harbour, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, messieurs, d'avoir accepté notre invitation. La plupart des questions que j'avais ont déjà été posées, mais j'ai néanmoins une observation à faire.

Vous avez employé les mots « allié fiable » et « solide réputation ». Ce que je peux dire, c'est que c'est certainement l'impression que m'ont laissée les membres des contingents étrangers lorsque nous avons visité la base militaire avec le colonel Rutland.

J'ai quand même une petite question à poser avant de transférer mon temps de parole à Mme Alleslev. On nous a dit que, selon nos meilleures estimations, l'armée ukrainienne compte aujourd'hui quelque 250 000 membres. J'avoue que ce n'est peut-être pas en tête de l'ordre du jour à l'OTAN, mais on a mentionné l'Ukraine. Ce nombre augmente-t-il encore ou bien a-t-il plafonné? Avons-nous même été en mesure de confirmer combien de personnes nous allons devoir entraîner là-bas, environ? Je passerai ensuite le temps qu'il me reste à Leona.

• (0940)

Mgén A. D. Meinzinger: Je sais combien de membres des forces armées ukrainiennes nous avons entraînés dans le cadre de l'opération Unifier. Je pense que c'était un peu plus de 5 500. Nous

avons exécuté quelque 120 séries d'entraînement particulières. C'était bien la question?

M. Darren Fisher: Non, je me demandais plutôt combien de membres de leurs forces... Je pense que c'est le lieutenant-colonel Rutland qui a dit que c'était autour de 250 000.

Mgén A. D. Meinzinger: J'ignore quel sera son effectif militaire au final, mais je pourrais certainement vous trouver l'information si ça peut vous intéresser.

M. Darren Fisher: Merci.

Mme Leona Alleslev: Merci beaucoup.

J'aimerais revenir à la question de nos obligations envers l'OTAN. Pouvez-vous nous donner une idée de la nature du processus de définition de ces obligations? Ne revient-il pas à chaque pays de déclarer quelle sera sa contribution et ensuite de s'assurer de bien la faire, et donc les pays ne peuvent-ils pas simplement déclarer ce qu'ils contribueront?

Mgén Derek Joyce: Peut-être que je pourrais vous donner un début de réponse avant de céder la parole à un de mes collègues.

Il y a une méthode bien précise à l'OTAN pour établir les dépenses de défense ainsi que l'équipement nécessaire. Les alliés doivent faire état de leurs dépenses annuelles dans le cadre d'un processus standard. C'est le même depuis les années 1950.

Mme Leona Alleslev: Non, je parlais de nos engagements opérationnels. En Lettonie, par exemple, nous avons affirmé que nous commanderions la force. Ce n'est pas l'OTAN qui nous a dit qu'on n'avait pas le choix que de contribuer 455 personnes et de diriger le groupement tactique. C'est nous qui avons pris cet engagement. Est-ce bien vrai?

Mgén Derek Joyce: Je m'excuse, j'ai mal interprété votre question. Je pensais que vous parliez de l'équipement que nous contribuons.

Je dirais que c'est en quelque sorte une négociation. Lorsque le Canada s'est porté volontaire pour devenir un pays-cadre en Lettonie, pour reprendre votre exemple, nous avons déterminé — selon les procédures normales, bien entendu — quelles ressources humaines et matérielles nous étions en mesure de contribuer aux opérations, compte tenu de notre budget et de notre inventaire et effectif actuels. Nous avons donc entrepris ce processus de négociation avec nos alliés qui participaient à la mission en Lettonie en vue de contribuer de nouvelles capacités que nous n'avions pas nécessairement prévu apporter.

Chacun des pays-cadres adopte une approche un peu différente selon les ressources à sa disposition; c'est naturel. Je suis en mesure d'affirmer que les dispositions de notre engagement en Lettonie étaient parmi les plus inhabituelles étant donné le nombre record de pays participants. La participation d'un si grand nombre d'alliés différents est un véritable message stratégique.

Mme Leona Alleslev: Parfait.

Parlons un peu d'interopérabilité. Je sais que l'OTAN est dotée d'un mécanisme pour déterminer à quel point nous sommes efficaces collectivement du point de vue de l'interopérabilité. Quels genres de paramètres utilise-t-on au Canada pour évaluer où nous en sommes par rapport aux exigences d'interopérabilité de l'OTAN?

Mgén William Seymour: Il est difficile de définir les paramètres d'une chose qui nécessite une activité à différents niveaux, depuis l'approvisionnement jusqu'aux procédures en passant par les tactiques et la documentation. Au sein de l'OTAN, l'interopérabilité est accrue par une série bien rodée d'éléments qui l'appuient. Nous faisons partie de chacun de ces dialogues. Nous participons aux réunions. Nous participons à la rédaction des accords de normalisation de l'OTAN. C'est un niveau fondamental.

C'est ce que nous avons vu en Lettonie. Cela vaut également pour les personnes; l'interopérabilité des personnes entre elles. Voilà une chose que le Canada fait vraiment bien, grâce à Wade Rutland, encore une fois, amenant six nations à collaborer, malgré les différences linguistiques, les différentes tactiques, les différentes techniques et les différentes procédures. Même lors du défilé de lancement de l'opération, il y avait différentes aptitudes pour la marche, certains ayant amené des armes, et ainsi de suite. Nous avons fait en sorte que tout fonctionne.

C'est un problème complexe. Si l'on veut parler de paramètres pour faciliter la compréhension, il faut prendre le temps d'expliquer les choses comme il faut en raison de la complexité.

• (0945)

Mgén A. D. Meinzinger: Si je puis me permettre, j'aimerais faire remarquer que...

Le président: En fait, nous allons devoir nous en tenir à cela. Nous avons quelque peu dépassé le temps alloué. Comme toujours, je rappelle que nous pourrions peut-être y revenir plus tard. Je dis cela sincèrement, car nous avons effectivement du temps. Cela dit, pour l'instant, je donne la parole au député Yurdiga.

M. David Yurdiga: Merci.

Le Canada, par l'entremise de l'OTAN, contribue à la défense antimissiles balistiques de l'Europe, mais contribue zéro dollar à la défense antimissiles balistiques du Canada. Devons-nous faire plus au chapitre de la défense antimissiles balistiques pour protéger le sol canadien?

Mgén A. D. Meinzinger: Je crois que, si vous lisez notre politique de défense, vous constaterez qu'il est très clair que, en ce qui a trait à la défense antimissiles balistiques, la politique n'a pas changé. Certes, nous reconnaissons que notre devoir premier est de défendre le Canada et nous nous y engageons. Comme l'indique notre politique, nous collaborerons de manière très détaillée avec les États-Unis afin d'examiner toutes les menaces qui se présentent, y compris certaines dans le domaine hybride soulevé plus tôt.

M. David Yurdiga: Quelle est la politique actuelle des États-Unis? Si un missile balistique se dirige vers le Canada, les États-Unis vont-ils l'intercepter?

Mgén A. D. Meinzinger: Je ne suis pas un spécialiste de la politique des États-Unis, alors je n'oserais pas formuler d'opinion à cet égard.

M. David Yurdiga: D'autres témoins ont refusé de répondre. C'est donc préoccupant et c'est la raison pour laquelle je soulève la question.

Les Canadiens méritent de savoir. Si quelque chose se produit, comment sommes-nous protégés?

À l'heure actuelle, si une menace de missiles balistiques pesait contre le Canada, comment le Canada réagirait-il?

Mgén A. D. Meinzinger: Certes, par l'entremise de NORAD, l'une des missions qu'exécute en tout temps le commandement binational, c'est-à-dire du Canada et des États-Unis, consiste à

fournir des avertissements stratégiques aux capitales, Washington et Ottawa. Tout lancement de missile dans le monde est immédiatement évalué, et si l'on détermine qu'il s'agit d'une menace pour l'Amérique du Nord, le centre de commandement est tenu, en vertu du traité, d'aviser à la fois le Canada et les États-Unis.

Bien entendu, il s'agit d'un processus de commandement et de contrôle. Cette information serait certainement communiquée aux centres de commandement d'Ottawa. Nous la transmettrions à nos partenaires gouvernementaux et, plus précisément, au centre de commandement national ici à Ottawa.

M. David Yurdiga: Toutefois le Canada n'a pas la capacité d'intercepter ces missiles. Est-ce exact?

Mgén A. D. Meinzinger: Si vous voulez parler du système antimissiles balistiques, non, nous n'avons pas de tel système.

M. David Yurdiga: Existe-t-il un signal pour avertir le public qu'un missile se dirige vers le Canada et qu'il faut se réfugier ou je ne sais quoi?

Mgén William Seymour: Nous faisons partie du réseau d'information. Ainsi, lorsqu'un lancement de missile est détecté par NORAD et communiqué par l'entremise du lien canadien avec NORAD, cette information est transmise au gouvernement. Il n'appartient pas aux Forces canadiennes d'activer ces mesures civiles; c'est la responsabilité de Sécurité publique Canada, mais les Forces canadiennes activeraient alors une réponse potentielle car nous avons la responsabilité d'éliminer l'attaque potentielle.

M. David Yurdiga: Est-ce que l'OTAN joue un rôle dans tout cela? Quel est ce rôle? Évidemment, il nous viendrait en aide après coup, mais intervient-il pendant l'attaque?

Mgén William Seymour: Je dirais que l'OTAN participe à l'avertissement et serait informé de tout lancement potentiel de missile.

Advenant une attaque contre le Canada et l'Amérique du Nord, notre capacité à composer nous-mêmes avec l'incidence d'une telle attaque déterminerait s'il convient d'invoquer l'article 5 et la mesure dans laquelle l'OTAN nous viendrait en aide.

M. David Yurdiga: Croyez-vous qu'il soit prudent de recommander au gouvernement actuel et à ses éventuels successeurs d'envisager concrètement de collaborer avec NORAD et d'obtenir l'assurance que les États-Unis intercepteront ces missiles?

Tout le monde s'inquiète de ce qui pourrait arriver, mais rien, nous n'offrons aucune assurance aux Canadiens comme quoi nous sommes protégés parce que les Américains intercepteront ces missiles pour nous parce que nous faisons partie du réseau et que nous investissons dans le système de défense.

• (0950)

Mgén A. D. Meinzinger: Il ne m'appartient pas vraiment d'offrir mon opinion à ce sujet. Comme je l'ai dit, la politique est plutôt claire et nous la respectons. Je crois que c'est bien décrit dans « Protection, Sécurité, Engagement ».

Le président: Vous avez 10 secondes pour une question ou une réponse. Ce temps vous appartient alors je vous laisse l'utiliser à votre guise.

M. David Yurdiga: J'aimerais vous remercier de votre participation à notre étude.

Me reste-t-il du temps?

Le président: Votre temps est écoulé, mais nous ferons un autre tour de table auquel vous pourrez participer.

Le député Gerretsen a la parole.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Merci beaucoup d'être ici. Général Meininger, il est bon de vous revoir.

En réponse à la première question qui vous a été posée par M. Robillard, vous avez dit qu'il existe d'autres facteurs à prendre en considération relativement à la contribution du Canada à l'OTAN qui, peut-être, ne sont pas mesurés parce que nous semblons nous concentrer sur cet aspect financier du 2 %. Quels sont ces autres facteurs?

Mgén A. D. Meininger: Je crois que ce qui est important, c'est la disposition à intervenir. Le général Hainse a dit que, lorsqu'un appel est lancé, le Canada intervient et apporte une contribution. Il y a une grosse différence entre un pays qui dépense 2 %, mais qui n'offre jamais de contribution à l'OTAN et un pays qui, disons, dépense 1,8 %, mais est toujours prêt à contribuer de manière professionnelle. Je crois que la qualité de nos interventions et, pour faire un lien avec l'observation de Mme Alleslev au sujet de nos capacités, notre capacité à faire preuve de leadership comptent pour beaucoup.

J'estime que le général Hainse a expliqué clairement son point de vue, c'est-à-dire que lorsque le Canada s'exprime, les gens écoutent parce que nous sommes un partenaire crédible au sein de l'alliance. Selon moi, nos contributions sont très vastes. Je mentionne toujours la Lettonie parce que nous sommes très fiers du travail que font nos membres pour donner vie à ce groupement tactique, et c'est important. Ce n'est pas....

M. Mark Gerretsen: Je conviens que nous avons été très impressionnés de ce que nous avons vu, non seulement dans nos interactions avec des confrères canadiens, mais aussi par la façon dont ils sont accueillis par les autres pays participant, dont la Lettonie.

Changement de sujet, j'ai récemment eu l'occasion de m'entretenir avec quelques classes de cadets au Collège militaire royal. L'une des questions qui semblait les préoccuper était la compréhension par les Canadiens du travail qu'effectuent les militaires, l'OTAN et d'autres organisations. Je crois qu'un avantage de notre situation géographique est que nous avons le luxe de pouvoir ignorer la guerre quand nous voulons car il suffit d'éteindre nos écrans, alors que beaucoup d'autres nations, dont certaines au sein de l'OTAN, n'ont pas ce luxe car il s'agit d'une préoccupation permanente.

Selon vous, le Canada doit-il faire plus, notamment dans le cadre d'une campagne d'éducation, pour éduquer les Canadiens sur notre rôle au sein de l'OTAN et l'importance de l'OTAN pour le Canada?

Mgén Derek Joyce: Je peux peut-être répondre.

Votre question rejoint celle de Mme Blaney au sujet de l'éducation des jeunes au Canada. Il faut éduquer les Canadiens. Je commencerais modestement, puis j'élargirais la portée. Un exemple récent qui m'a été donné est l'exercice d'OTAN miniature de l'Université Carleton. Des étudiants en science politique tiennent une réunion de l'OTAN pendant une semaine, en imitant le Conseil de l'Atlantique Nord. Ce microcosme est une excellente expérience d'apprentissage.

Un autre exemple qui rejoint un peu plus votre question est une initiative d'éducation récente de l'OTAN appelée #WeAreNATO. D'ailleurs, le Canada est l'un des cinq premiers pays à y participer, les autres étant le Royaume-Uni, la Pologne, la Slovaquie et la Roumanie. Il s'agit vraiment de l'une des premières grandes

campagnes de communication de l'OTAN a conçue pour faire exactement ce dont vous parlez.

M. Mark Gerretsen: Notre rôle ici est de donner des recommandations au gouvernement. Seriez-vous d'accord pour dire que l'une de ces recommandations doit être de mieux éduquer la population canadienne au sujet de ce qu'est l'OTAN et de ce qu'elle apporte au Canada?

• (0955)

Mgén Derek Joyce: Je vous encourage à bâtir un discours solide au Canada à propos de ce que fait l'OTAN, ce qu'elle nous apporte, sa contribution, et notre contribution à l'OTAN. Le mot-clic #WeAreNATO est un outil avec lequel nous pouvons communiquer avec les Canadiens.

Le président: C'est l'une des raisons pour lesquelles nous réalisons la présente étude. Les raisons sont nombreuses, mais ceci correspond exactement à ce que nous tentons d'accomplir.

La dernière question formelle appartient à M. Garrison.

M. Randall Garrison: Encore une fois, je vais laisser mon temps de parole à Mme Blaney, car je crois qu'elle avait d'autres questions et que les témoins avaient autre chose à dire.

Mme Rachel Blaney: Je vous remercie encore une fois.

Je suis très curieuse au sujet de l'interaction avec les jeunes. Je crois que vous avez mentionné l'Université de la Colombie-Britannique et la possibilité d'emmener des jeunes en Lettonie. J'aimerais en savoir plus à ce sujet. Aussi, en tant que représentante de collectivités rurales et éloignées, j'aimerais savoir s'il existe des moyens de faire participer les jeunes à des activités dans ces régions.

Mgén A. D. Meininger: Je peux parler de l'Université de la Colombie-Britannique. Je n'ai pas beaucoup de détails à savoir quelle est la taille de la cohorte. Je sais que le programme soulève de l'intérêt. J'estime que c'est une excellente idée. Votre question est en quelque sorte liée à celle de M. Gerretsen. Je crois que nous avons tous du travail à faire pour éduquer. Je crois que les politiciens ont un rôle à jouer, tout comme nous, en tant que cadres. Le système militaire est très hiérarchisé. J'ai appris au cours de ma carrière que c'est au niveau tactique, aux niveaux des unités, telles que les escadrons, les équipages des navires et les bataillons, que nous pouvons avoir le plus d'incidence. C'est là que nous avons le plus de proximité avec la communauté locale. Ce n'est pas le cas à Ottawa; nous ne vivons pas dans ce genre d'interface.

Je crois que nous comptons sur les dirigeants de ces unités pour forger les liens, créer les relations et, dans une certaine mesure, éduquer la population locale et interagir avec elle. À mon avis, il faut continuer ainsi. Ce n'est pas une campagne imposée d'en haut. C'est plutôt un engagement communautaire. Je crois que nous dépendons beaucoup sur cela pour communiquer le message.

Mgén William Seymour: Je peux compléter la réponse.

Comme le général Joyce, j'ai été lieutenant-colonel de la 14^e escadre Greenwood, dans un petit secteur de la vallée de l'Annapolis, dans le Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse. À ce titre, l'un de mes rôles consistait à interagir avec la communauté et à bâtir une relation avec elle. Nous avons notamment formé un partenariat avec des écoles de la région pour envoyer des gens de la base dans les écoles afin d'interagir avec les enfants et les jeunes.

Je tiens aussi à souligner que, à chaque déploiement, les Forces canadiennes excellent à interagir avec la communauté. Le lieutenant-colonel au commandement de la force opérationnelle aérienne déployée en Roumanie a bâti une relation avec la région. Il a visité des orphelinats et posé d'autres gestes du genre. C'est aussi vrai pour la Lettonie. L'un des principaux aspects de notre rôle là-bas est de bâtir des liens avec la Lettonie. Nous faisons cela partout au pays. C'est un point fort de nos déploiements à l'étranger.

Mme Rachel Blaney: Merci.

Je crois que c'est une question importante. Il est bon que nous nous interrogeons sur l'éducation de la population au sujet de l'utilité de l'OTAN. Le mot-clic est une bonne idée. La difficulté, c'est d'amener les gens à l'utiliser.

C'est un excellent outil. Comment allons-nous l'employer et comment allons-nous amener les Canadiens à l'utiliser?

Le président: Je vais devoir vous interrompre pour terminer les questions formelles. La bonne nouvelle, c'est que nous aurons du temps pour y revenir.

Je constate qu'il reste environ 45 minutes. Faisons des tours de table de cinq minutes. Je vais diviser le temps également entre les partis.

Avant de poursuivre, maintenant que nous avons terminé les questions formelles, j'aimerais poser une brève question. Au sujet de la valeur que le Canada ajoute à l'OTAN, j'ai posé une question dont je connaissais déjà la réponse, mais je tenais à la quantifier davantage. Elle portait sur notre capacité à intégrer le commandement ainsi que les forces terrestres, aériennes, maritimes et spéciales de l'OTAN. Si je ne m'abuse, j'ai posé la même question aux deux derniers groupes d'experts que nous avons reçus. Ils m'ont répondu que, selon eux, seule une poignée de pays peut faire cela au sein de l'OTAN. Le chiffre qu'on m'a donné était six.

J'aimerais savoir si vous êtes d'accord pour dire que c'est une chose importante et précieuse au sein de l'organisation. Nous ne sommes pas très gros, mais nous pouvons essentiellement être insérés n'importe où, là où le souhaite l'OTAN. Selon vous, quel genre de valeur cela ajoute-t-il à l'alliance?

• (1000)

Mgén William Seymour: Je vais commencer par donner un exemple qui s'est produit hier.

Nous avons un symposium de deux jours sur les opérations interarmées ici à Ottawa. L'un des participants était le commandant allemand à trois étoiles du Corps multinational Nord-Est, qui est l'organisation supérieure dont relève la brigade lettone. Nous avons déjà un certain nombre de Canadiens qui travaillent pour lui. Sa demande à notre endroit était, précisément, d'augmenter ce nombre car les Canadiens sont prêts et efficaces. C'est un excellent exemple.

Mgén A. D. Meinzinger: Je crois que cela revient à nos établissements d'enseignement. M. Gerretsen a mentionné le Collège militaire royal... Contrairement à d'autres forces militaires, nous avons une école militaire et il s'agit d'une école conjointe. Nous inculquons dès le départ ce genre de conscience, alors que d'autres systèmes le font au besoin plus tard en cours de carrière. Je crois que

cela fait partie de notre approche pour favoriser le leadership au sein des Forces canadiennes.

Mgén Derek Joyce: Si je peux me permettre, j'ajouterais que nous avons vécu des expériences. Comme le disait Mme Alleslev, l'interopérabilité est la clé. Absolument. J'ai eu l'occasion de commander la force opérationnelle aérienne lors de la guerre en Libye en 2011. À peine 48 heures après notre arrivée, nos chasseurs étaient en opération dans le ciel de la Libye.

Voilà un exemple tangible de l'importance de l'interopérabilité dans le contexte de l'OTAN.

Le président: En effet, c'est un excellent exemple. Si le Canada, en tant que petite puissance, peut s'intégrer dans tous les domaines que j'ai mentionnés... La Libye est un bel exemple. Les États-Unis auraient pu diriger cette campagne. Ils n'avaient pas besoin du Canada pour le faire. Comme nous le savons, l'OTAN est en quelque sorte politique, et il y a des raisons politiques qui font que différentes nations peuvent diriger ou dirigent diverses missions de l'OTAN. Le fait que l'on puisse compter sur le Canada pour faire cela est très important selon moi, alors je suis heureux que nous le reconnaissons.

Les cinq premières minutes vont à Mme Romanado. Nous passerons ensuite à Mme Gallant, puis à M. Gerretsen.

Mme Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoine, Lib.): Je vous remercie d'être ici aujourd'hui.

Ma question fait suite à celle de mon collègue, M. Yurdiga, au sujet de la défense antimissiles balistiques. Le présent comité a visité NORAD en avril 2016. Je me souviens avoir reçu un témoignage sur l'efficacité de la défense contre les missiles balistiques dans le cas des missiles hypersoniques. Nous avons appris ce matin que la Russie utilise des missiles hypersoniques.

Je voulais simplement obtenir des éclaircissements car lorsque M. Graham, l'ancien ministre de la Défense nationale, était ici plus tôt, il a ouvert le dialogue en soutenant que le Canada doit tenir cette conversation au sujet de la défense contre les missiles balistiques et de la possibilité de s'y joindre. Or, nous avons également entendu dans divers témoignages que cette défense n'est pas efficace contre la Russie, par exemple.

Je sais que « Protection, Sécurité, Engagement », indique que notre position n'a pas changé à l'égard de la possibilité de se joindre à la défense contre les missiles balistiques. Je voudrais simplement obtenir des éclaircissements à ce sujet car nous avons des témoignages contradictoires, certains disant que cette défense n'est pas efficace contre la Russie et que la Russie est une menace, mais pas à ce chapitre.

Quel serait l'avantage pour le Canada de se joindre à la défense contre les missiles balistiques?

Mgén A. D. Meinzinger: Encore une fois, nous sommes ici pour discuter de l'OTAN. Je ne suis pas spécialiste du système étatsunien de la défense antimissile balistique, je ne pourrais donc pas vous renseigner sur son efficacité contre l'évolution... Je ne peux répondre à cette question. Je n'ai pas cette information.

Certains de ces renseignements sont peut-être disponibles dans le domaine public. Je pense que vous pourrez trouver certains renseignements sur l'essai du système, etc., mais, malheureusement, je n'ai pas cette information.

Mme Sherry Romanado: Dans un autre ordre d'idées, vous avez dit, en ce qui concerne les tactiques de guerre hybride de l'OTAN, que nous aurons un officier du renseignement au sein de la nouvelle Division Renseignement au siège de l'OTAN.

Est-ce le seul poste auquel nous allons consacrer des ressources financières dans le domaine de la cyberguerre ou de la guerre hybride de l'information pour respecter les engagements du Canada à l'égard de l'OTAN, ou est-ce que nous prévoyons d'autres investissements, dans d'autres postes?

Mgén A. D. Meinzinger: Je ne fais pas le suivi du nombre de personnes que nous avons affectées aux postes liés à l'OTAN. Ce que je pourrais souligner pour le Comité, en réponse à votre question, c'est que lorsqu'on examine la manière dont l'OTAN a évolué au cours des 10 dernières années, et certaines adaptations structurelles qui sont en cours, notamment de nouveaux commandements subalternes, un des éléments intéressants est la création de ce qu'on appelle les centres d'excellence de l'OTAN. Selon mon dernier calcul, je pense qu'il y en a quelque 25 ou 30. C'est très intéressant. On peut trouver les informations en ligne, notamment pour savoir quels pays y participent — et il ne s'agit pas toujours des pays de l'OTAN; il y a une grande ouverture de la part de chacun des centres d'excellence pour établir des partenariats.

Vous verrez que ces centres misent sur les domaines comme la communication stratégique. Nous en avons parlé aujourd'hui. Je crois savoir que le centre d'excellence sur la guerre hybride est dirigé par l'Union européenne, mais qu'il est fortement soutenu par l'OTAN et qu'il se trouve actuellement en Finlande. Il y a un centre d'excellence sur la communication stratégique dirigé par l'OTAN en Estonie. Récemment, un des membres de mon équipe a participé à une visite pangouvernementale, alors nous nous penchons sur cette question.

Je soulignerais au Comité que ces centres regroupent des universitaires, des chercheurs et des militaires. Je pense qu'ils sont d'excellents incubateurs pour échanger des idées, discuter des risques, et faire des prévisions pour les 20 prochaines années. Je crois que leur travail influera sur l'approche prise par l'OTAN dans certains dossiers difficiles à l'avenir.

Ma réponse est en fait de proposer qu'on appuie ces centres. Là où nous pouvons le faire, et là où nous en voyons l'utilité, c'est certainement ce que nous avons l'intention de faire, du point de vue des Forces armées canadiennes.

• (1005)

Mgén Derek Joyce: Si vous permettez, j'ajouterais quelques exemples concrets, comme les efforts que nous avons entrepris en Ukraine — un pays où sévit la guerre hybride —, qui nous offrent une excellente occasion d'apprentissage dans une véritable situation opérationnelle. Nous collaborons avec les Ukrainiens sur ce plan.

Un exemple encore plus concret dans le contexte de l'OTAN est le fait que le contre-amiral Scott Bishop a été nommé à la présidence du Comité du renseignement militaire de l'OTAN pour 2018. Le Canada assumera un rôle de leader dans ce domaine au cours de la prochaine année.

Mme Sherry Romanado: Nous avons parlé un peu de l'éducation et de la formation pour le nouveau poste de cyberopérateur.

Pour dire toute la vérité, j'ai deux fils qui sont membres des Forces armées canadiennes, dont l'un fait partie des troupes sur le terrain et l'autre est un officier du renseignement. En ce qui a trait au recrutement et à la formation, on sait que le recrutement prend du temps, et il faut aussi préparer l'arrivée des nouvelles recrues, en plus de les former. Selon « Protection, Sécurité, Engagement », nous embaucherons 3 500 personnes de plus. Certaines d'entre elles seront affectées directement aux efforts contre la cyberguerre.

En parlant de recruter de nouveaux talents, quand ces gens-là seront-ils en mesure d'assumer leur poste pour répondre à nos besoins concernant la cyberguerre?

Le président: Je devrai vous arrêter ici parce que le temps est écoulé.

Je donne la parole à Mme Gallant.

Mme Cheryl Gallant: Merci, monsieur le président. Si j'ai du temps, je vais le partager avec M. Maguire.

Lors de notre dernière série de questions, vous avez précisé que même s'il y a des pays membres de l'OTAN qui s'exercent ensemble dans la région du Pacifique, ce n'est pas nécessairement sous l'égide de l'OTAN. S'il y avait l'exigence d'avoir une force des pays de l'OTAN dans la région du Pacifique, qu'il s'agisse d'une mission en Corée du Nord ou d'une autre raison, l'OTAN aura-t-elle la capacité d'établir une structure de commande dans la région, compte tenu du fait que nous n'y avons jamais agi comme une entité de l'OTAN? Aurions-nous cette capacité?

Mgén A. D. Meinzinger: Il s'agit d'une question hypothétique, j'en conviens, mais j'imagine que l'OTAN aurait certainement la capacité de mettre en place une structure de commandement et de contrôle dirigée par le commandant d'une force opérationnelle interarmées. L'OTAN dispose certainement de cette capacité dans sa structure organisationnelle.

Un des avantages de l'alliance formée par l'OTAN est qu'elle peut facilement se déplacer dans le monde, établir une structure commune de commandement et de contrôle, et permettre aux forces des différentes nations de s'y brancher. Je pense que l'une des forces de l'OTAN est sa capacité de consolider des alliances internationales.

Mme Cheryl Gallant: Alors, l'aspect préoccupant est celui des pays non membres de l'OTAN qui sont nos partenaires, et l'aspect d'interopérabilité et de communications. Si nous ne réglons pas ces aspects, comment peut-on savoir que tout fonctionnera bien si jamais nous devons collaborer comme une seule et même équipe?

Mgén A. D. Meinzinger: En ce qui concerne les coalitions, j'ai entendu beaucoup de commandants des forces et ceux qui ont de l'expérience en la matière dire que c'est toujours mal organisé. Il y a toujours des défis lorsqu'on essaie de collaborer avec des équipes avec lesquelles on ne s'est pas entraînés. C'est pourquoi nous investissons tant dans la formation. Nous essayons de participer aux exercices militaires conjoints dont j'ai parlé, où 25 000 soldats participent à un scénario en Europe, travaillent ensemble et interagissent. Parfois, il ne s'agit pas seulement des uns et des zéros, et d'avoir un bon système auquel on peut se brancher — l'occasion de se connaître et de se comprendre, c'est tout aussi important.

Ce sera toujours une priorité. Ce ne sera pas facile. Rassembler une coalition basée sur la volonté de collaboration au lieu de sur une alliance, il faut y travailler. Cela nécessitera des discussions, des pratiques et beaucoup d'efforts pour réussir.

• (1010)

Mme Cheryl Gallant: Le Canada a-t-il participé — comme membre de l'OTAN ou dans une autre capacité — à des exercices dans la région de la péninsule coréenne?

Mgén A. D. Meinzinger: J'ai un exemple qui me vient à l'esprit. L'an dernier, la force aérienne a participé à un exercice de mobilité aérienne en Australie du Nord. Nous menons des exercices, bien sûr. Le major-général Seymour le saurait mieux que moi grâce à son service au sein du commandement du Pacifique. L'exercice RIMPAC annuel, qui est rapproché de la région, est l'activité principale à laquelle les Forces armées canadiennes participent chaque année. Il convient, d'après moi, de souligner que nous y contribuons le leadership canadien.

Mme Cheryl Gallant: Le printemps est à nos portes. Le Canada participera-t-il à des missions de l'OTAN, peu importe dans quelle capacité, dans la région de la Méditerranée? Nous savons que c'est l'endroit où les gens de l'Afrique du Nord essaient d'habitude de faire la traversée pour arriver en Europe méridionale.

Mgén A. D. Meinzinger: Comme je l'ai mentionné dans mes remarques liminaires, notre frégate est affectée à une opération de l'OTAN; c'est le cas depuis de nombreuses années. Quand on observe le trajet de ce vaisseau sur six mois, on remarque qu'il se déplace souvent. Actuellement, il est dans la mer du Nord. Il descendra par le détroit de Gibraltar pour se rendre dans la Méditerranée. Il y travaillera comme partie d'un groupe maritime permanent. Absolument, le Canada a habituellement au moins un vaisseau dans la Méditerranée qui contribue à la mission de l'OTAN, mais qui effectue aussi d'autres exercices simultanés.

Ce qui est bien avec la marine est qu'elle peut faire beaucoup de choses en même temps. Elle peut livrer des services opérationnels, mais elle peut en même temps faire des exercices avec la marine d'un autre pays et se concentrer justement sur les difficultés que vous avez soulignées.

Mme Cheryl Gallant: Je vous remercie.

Monsieur Maguire, je vous cède la parole.

M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC): Je vous remercie d'être ici aujourd'hui et d'avoir bien voulu passer du temps avec nous.

Je travaille un peu avec mon collègue du Parti libéral M. Bagnell concernant les dossiers de l'Arctique — les changements climatiques, ce genre de choses. Ce dossier évolue. Les Forces armées canadiennes n'assument peut-être pas le même rôle dans l'Arctique avec l'OTAN qu'à certains autres endroits compte tenu des changements et de la circulation potentielle dans cette région. Pourriez-vous faire le point sur les niveaux de sécurité dans cette région qui vous concerneraient?

Mgén William Seymour: Une excellente activité est la Table ronde sur les forces de sécurité de l'Arctique dont nous serons les hôtes à Halifax du 1^{er} au 3 mai. Tous les pays de l'Arctique y participeront, ainsi qu'un certain nombre d'observateurs, et nous allons parler de la sécurité dans l'Arctique.

Le président: Je donne la parole à M. Garrison.

M. Randall Garrison: Je vous remercie, monsieur le président.

Je demanderais aux témoins de patienter un moment, car je ne vais pas poser la question à laquelle ils s'attendent.

Dans les nouvelles de ce matin, il était question des déclarations du président Poutine sur le développement d'une nouvelle sorte de missiles. Ces déclarations n'ont pas été confirmées par une source indépendante, mais si elles le sont, ces missiles rendraient probablement les systèmes de défense antimissiles balistiques de l'OTAN obsolètes. Si cette technologie se répandait, elle rendrait tous les systèmes de défense antimissiles balistiques obsolètes.

Ce qui me préoccupe — et ce que j'ai exprimé en comité — est que l'OTAN prétend suivre deux voies d'action, soit appliquer des mesures de dissuasion, et faire du monde un endroit sans armes nucléaires. Ce qui me préoccupe est que, ces jours-ci, l'OTAN semble marcher sur une jambe, alors qu'elle pourrait marcher sur les deux.

Voici ma question pour vous: de quelle manière l'expertise acquise lors des opérations de l'OTAN appuie-t-elle la réduction des tensions et l'objectif de désarmement? Vous possédez énormément d'expertise dans les opérations. Selon moi, vous aurez beaucoup de choses pratiques à conseiller pour réduire les tensions et pour avancer vers le désarmement. Est-ce qu'on vous demande d'alimenter cet objectif? Que se passe-t-il véritablement?

• (1015)

Mgén Derek Joyce: Bien sûr. Je peux commencer. Vous avez souligné un élément clé, soit que l'alliance cherche à réagir à une situation de plus en plus tendue. Depuis 2014, avec l'invasion de la Crimée, en Ukraine, nous constatons la plus grande augmentation des forces associées à l'OTAN depuis la guerre froide. Il s'agit d'une réponse directe aux menaces posées par la Russie à la paix et la sécurité internationales. Je ne parle pas de la menace nucléaire, mais le tout est lié.

La dissuasion ne consiste pas simplement en un pays doté d'armes nucléaires qui en défie un autre; c'est plutôt un spectre d'opérations qui englobe les forces conventionnelles et nucléaires. L'OTAN, grâce à l'opération Reassurance, augmente en fait sa capacité de dissuasion sur le terrain en Europe. Cette capacité de dissuasion vise directement l'instabilité causée par les activités russes dans la communauté internationale. J'espère que cela répond à votre question.

Mgén William Seymour: Pour se mettre en contexte, vous posez des questions au sujet de l'instrument militaire, mais aussi, nous parlons souvent de la manière dont cet instrument entre dans le portrait plus large... Nous parlons des facteurs diplomatique, informationnel, militaire et économique, ou DIME. Je crois que nous avons eu du succès, dans l'Ouest, à appliquer des pressions sur la Russie dans la sphère économique, grâce aux sanctions que nous avons imposées et à l'excellent leadership que démontre le Canada dans l'environnement diplomatique. Tous ces outils se combinent pour réaliser les résultats souhaités par le Canada, et nous représentons juste une partie de cela. Comme professionnels, nous parlons de toute la gamme de stratégies qui existent et de la manière dont ceux-ci se combinent pour appuyer les objectifs du gouvernement.

Mgén A. D. Meinzinger: Je ne suis pas un expert, mais je sais que l'OTAN tient des consultations avec la Russie, c'est-à-dire un dialogue. On vous en a probablement informés lorsque vous avez visité le siège de l'OTAN. Les actions comme des exercices, par exemple un exercice russe à grande échelle près de la limite des pays Baltes, pourraient être perçues par certains comme étant très provocatrices. Donner un préavis de cette activité et en discuter dans le forum des consultations est une manière de calmer les tensions et les provocations que certains y verraient.

M. Randall Garrison: Je pense que, plus directement, j'aimerais demander si le Canada a siégé au comité de désarmement de l'OTAN, et si on vous a demandé de contribuer aux décisions portant sur les activités qui y mèneraient plus directement?

Je comprends que l'opération Reassurance a un effet dissuasif. Notre parti l'a appuyée pour cette raison, mais quels sont les résultats de cette opération? L'OTAN essaie-t-elle activement de réduire le nombre d'armes nucléaires et les tensions qui découlent de leur existence?

Mgén Derek Joyce: Je puis dire que l'OTAN est déterminée à créer les conditions propices à un monde sans armes nucléaires; cela a déjà été énoncé.

Le Canada et ses partenaires, l'Allemagne et les Pays-Bas, promeuvent les travaux liés au traité sur l'interdiction de la production de matières fissiles — même si ce n'est pas nécessairement dans le contexte de l'OTAN — et c'est vraiment tout ce que j'ai à dire à ce sujet.

Le président: Monsieur Gerretsen, vous avez la parole.

M. Mark Gerretsen: J'aimerais poser quelques questions au sujet du programme du système aéroporté d'alerte et de contrôle auquel le Canada a annoncé récemment son intention de participer de nouveau.

Je ne sais pas qui aimerait répondre, alors je vous laisse la parole. Pourriez-vous nous parler de ce que signifie cette contribution pour l'OTAN et en quoi il est important pour le Canada de jouer un rôle dans ce programme?

Mgén Derek Joyce: Bien sûr, je serais heureux de répondre.

Du point de vue de l'OTAN, il s'agira de la contribution du Canada pour appuyer les opérations du programme à hauteur de 17 millions à 20 millions de dollars, si je ne m'abuse. Nous sommes encore en train de négocier la somme exacte qui y sera consacrée.

Du point de vue des Canadiens, il s'agit d'une contribution équitable à un programme de l'OTAN auquel nous n'avons pas participé depuis un certain temps. Donc, selon moi...

M. Mark Gerretsen: Permettez-moi d'intervenir rapidement.

Vous souvenez-vous pourquoi nous avons choisi de cesser d'y participer?

Mgén Derek Joyce: Oui, bien sûr. C'était à une époque de restrictions financières, et le gouvernement du Canada cherchait à couper les programmes qui étaient considérés comme non productifs.

•(1020)

M. Mark Gerretsen: Pourquoi l'a-t-on considéré comme étant non productif?

Mgén Derek Joyce: À l'époque, autour de 2010, nous avons fait un certain nombre de demandes pour qu'on utilise le programme du système aéroporté d'alerte et de contrôle de l'OTAN, par exemple, lors des Jeux olympiques de 2010 à Vancouver et pour appuyer des opérations en Afghanistan. Le système était déjà tellement complexe que, lorsque le Canada a fait sa demande, l'OTAN n'a pas été en mesure de fournir les services dont nous avons besoin. En conséquence, les Canadiens ont estimé que le programme n'était pas performant.

M. Mark Gerretsen: Pour nous aider lors des Jeux olympiques?

Mgén Derek Joyce: Oui, c'est exact, pour mettre en place le programme du système aéroporté d'alerte et de contrôle, afin de contribuer à la sécurité aérienne. À cause du refus, on a pris la décision de ne plus participer au programme, ce qui nous a permis de réaliser des économies de 60 millions de dollars.

M. Mark Gerretsen: Maintenant que nous participerons à nouveau au programme, quelle est la réponse de nos alliés de l'OTAN?

Mgén Derek Joyce: Je pense que la réponse principale est qu'ils sont heureux d'obtenir du financement supplémentaire mais, d'après moi, ils sont surtout heureux d'avoir le Canada comme allié dans le programme du système aéroporté d'alerte et de contrôle. La force de l'OTAN est le fait de rassembler les pays pour former une alliance, dont la cohésion est importante; le Canada participe à cette cohésion et, maintenant, tous les membres de l'OTAN contribuent au programme.

Mgén A. D. Meinzinger: J'ajouterais que nous en voyons certainement les avantages. Le programme du système aéroporté d'alerte et de contrôle de l'OTAN sera mis en oeuvre au-dessus de nos troupes en Lettonie, mais ce n'est qu'un exemple. Il sera aussi mis en oeuvre pour protéger l'espace aérien en Irak. Ainsi, nous en voyons les avantages pour nos forces terrestres. De plus, je crois que dans la politique publiée récemment, on parle du système de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées, et la priorité qu'il nous accordera dans l'environnement opérationnel sera en quelque sorte une prime, à l'avenir, alors nous prévoyons que le programme jouera un rôle accru à cet égard.

Mgén Derek Joyce: J'aimerais simplement ajouter que le processus pour demander l'appui du programme du système aéroporté d'alerte et de contrôle auprès de l'OTAN a été modifié, alors les problèmes que nous avons eus il y a huit ans ont été atténués.

M. Mark Gerretsen: Donc, si nous leur demandons de venir, la réponse pourrait être différente; elle aurait pu être différente dans le cadre de ce nouveau protocole.

Mgén Derek Joyce: C'est exact.

M. Mark Gerretsen: Je ne sais pas s'il reste encore du temps, mais je serais heureux de le partager.

Le président: Il reste à peu près une minute pour une question et une réponse.

Mme Leona Alleslev: J'ai une brève question à poser. Lorsque nous étions au Collège militaire royal du Canada, nous n'avons pas eu l'occasion de participer à une session modèle de l'OTAN. Savez-vous si c'est possible aujourd'hui? C'est vraiment très utile. Est-ce qu'on est invités à Carleton ou...?

Mgén A. D. Meinzinger: Lorsqu'on est commandant d'une institution incroyable...

Mme Leona Alleslev: Certains d'entre nous n'ont pas joué au hockey. Nous nous intéressions à l'histoire.

Des voix: Oh, oh!

Mgén A. D. Meinzinger: Un des avantages d'être commandant est qu'on peut voir l'excellent travail et les efforts des jeunes de ce pays.

En fait, le Collège militaire royal a envoyé une équipe modèle de l'OTAN à une compétition, quelque part dans l'État de New York. Je m'excuse, mais j'oublie le nom de la ville. Si je me souviens bien, cette équipe a gagné la compétition cinq ou six fois de suite. Comme l'a décrite le major-général Joyce, il s'agit de quatre jours sans sommeil, où l'on essaie d'arriver à un consensus entre de petites équipes. Pour une raison ou une autre, nos cadets — nos jeunes membres — possèdent ces compétences. C'est probablement simplement dû à leur manière d'aborder les problèmes; ils ont réussi à gagner la compétition.

Mme Leona Alleslev: Avons-nous des compétitions semblables au Canada?

Mgén A. D. Meinzinger: Je pense à l'exemple de Carleton.

Mme Leona Alleslev: Nous allons à Carleton? Le Collège militaire royal va à Carleton?

Mgén A. D. Meinzinger: Il faudrait que je le confirme. Je ne suis pas au courant de cette activité en particulier.

Je sais qu'il y a l'activité d'une session modèle de l'OTAN qui a lieu. Nous l'avons organisée au Collège lorsque j'étais commandant. Nous avons organisé une activité semblable, car je pense qu'elle est excellente en raison des compétences qu'elle nécessite. Il est clair qu'elle permet d'élargir les horizons.

Le président: Merci.

Je vais donner un peu de temps au député Maguire.

Vous pourrez revenir à votre question, si vous le voulez.

M. Larry Maguire: Merci.

Je vous remercie, général Seymour, de la réponse que vous avez donnée au sujet de la conférence qui sera tenue à Halifax. Cela a été assez rapide. Merci.

Pouvez-vous nous en dire plus? J'aimerais examiner le rôle de l'OTAN dans l'Arctique et le futur rôle que vous entrevoyez dans l'Arctique.

Mgén William Seymour: C'est à la Table ronde sur les forces de sécurité de l'Arctique, aussi appelée « Table ronde du Flanc Nord » que nous discutons des questions de sécurité. Elle se réunit tous les ans. J'ai participé à la dernière, dans le nord de la Suède. Les pays arctiques se réunissent avec des observateurs pour discuter de leurs activités dans l'Arctique.

Nous parlons beaucoup d'échange d'information, de formation et de préparation de même que d'opérations dans l'Arctique et du genre de matériel qui peut servir dans l'Arctique. Nous dialoguons des menaces qui existent dans l'Arctique, plus particulièrement de la menace russe. Pour les Européens, c'est la plus importante.

Si nous souhaitons amener cette tribune au Canada, c'est pour lui présenter le point de vue canadien sur l'Arctique. Comme vous le savez, la façon que l'on a de voir une chose dépend de son opinion et de sa situation. Nous avons l'intention de présenter notre point de vue sur l'Arctique et les changements qui s'y opèrent et de dire comment nous le voyons comme un endroit où les nations doivent coopérer activement plutôt que de rivaliser. C'est un point de vue parmi d'autres. Il y a un autre point de vue qui laisse entendre que c'est un lieu où la concurrence crée une sorte de menace. Pour moi, c'est un sujet très intéressant.

Nous voulons aussi attirer l'attention sur la capacité, croissante, du Canada à mener des opérations dans l'Arctique. Il en est question dans la politique intitulée « Protection, Sécurité, Engagement ». Nous avons choisi Halifax surtout parce qu'on y construit actuellement le nouveau navire de patrouille extracôtier pour l'Arctique. Nous voulons en profiter pour leur montrer cette capacité. Nous avons pensé à tout cela parce que nous essayons de mettre en valeur ce que fait le Canada dans l'Arctique. C'est une excellente occasion d'en faire le tour.

Je pourrai certainement répondre à toute question que vous poserez à ce sujet.

• (1025)

M. Larry Maguire: Merci.

J'ai eu l'occasion d'aller à Halifax et j'ai vu les navires qu'on y construit.

Mgén William Seymour: C'est assez impressionnant.

M. Larry Maguire: C'est incroyable. J'ai hâte qu'on y recoure davantage.

Cela m'amène aussi à penser, à la lumière des discussions que j'ai eues avec certains des Russes et pour avoir été présent dans la pièce lors des discussions, qu'ils ont de nouveaux brise-glaces et ce genre de chose. Nous n'avons même pas à nous en remettre aux changements climatiques pour ouvrir davantage les passages.

Pouvez-vous nous dire ce que vous pensez de la militarisation de l'Arctique, si c'est le cas, surtout en ce qui concerne la Russie, dont vous avez parlé? Est-ce que cela mine d'une manière ou d'une autre la coopération et la stabilité dans la région?

Mgén William Seymour: Je pense que cela dépend de la personne qu'on écoute à propos des raisons pour lesquelles la Russie s'engage dans le programme qu'elle mène dans le Nord. Qu'on perçoive cela comme une menace ou non dépend de la personne à qui l'on parle.

M. Larry Maguire: D'accord.

Mgén William Seymour: D'un point de vue militaire, notre travail consiste à prendre en considération le pire scénario et à nous y préparer, mais, si l'on tient compte des racines profondes et lointaines de la Russie dans l'Arctique, on peut dire que la Russie est une nation résolument arctique. Une grande partie de sa population habite dans le Nord, dans des villes de plus de 1 million d'habitants situées dans l'Arctique, ce qui est tout autre chose que les plus de 115 000 Canadiens qui vivent dans l'Arctique canadien.

L'Arctique est important pour l'avenir économique de la Russie. Je ne suis donc pas étonné qu'elle investisse dans le maintien de la sécurité dans une région qui est fondamentalement importante pour l'avenir de son économie.

La Russie mise beaucoup sur sa capacité pétrolière. Il y a du pétrole dans le Nord. Elle mise beaucoup sur sa propre version du passage du Nord-Ouest comme route de choix pour les exploitants, les sociétés et les pays étrangers qui veulent passer par l'Arctique pour réduire le temps de transbordement.

Dans un tel contexte, il faut mettre en place des ressources pour les opérations de recherche et sauvetage, des mesures de sécurité et des systèmes d'information. Il ne fait aucun doute que toutes ces mesures pourraient être prises pour des raisons économiques plutôt que dans une vile optique de sécurité. Je ne peux pas parler pour le gouvernement du Canada, mais je pense qu'il faut comprendre les deux points de vue et en tenir compte pour choisir comment nous allons fonctionner au Canada.

Notre vision en est davantage une de coopération. Par l'intermédiaire du Conseil de l'Arctique et du travail que nous y faisons en entretenant un dialogue sur l'Arctique, nous donnons de cette région la vision d'un endroit où nous devons, ensemble, reconnaître la présence de plusieurs pays est inévitable, d'autant plus qu'elle est de plus en plus accessible en raison du réchauffement climatique. Ce sont des discussions très intéressantes.

M. Larry Maguire: Il ne fait vraiment aucun doute que la Russie va l'utiliser pour accroître la commercialisation et l'expédition de marchandises et nous avons de petites populations installées dans ses grands centres dans l'Arctique dont vous avez parlé. Je voulais simplement faire le lien avec la situation concernant la sécurité là-bas et dire comment elle sera surveillée dans le futur et, non seulement en parlant du rôle du Canada, mais aussi de la façon dont il s'inscrit dans le rôle global que jouera l'OTAN dans la région arctique dans un proche avenir.

Mgén William Seymour: Le général Joyce pourrait peut-être parler de l'approche de l'OTAN dans l'Arctique et du rôle actif qu'elle y joue.

Le président: Nous devons peut-être y revenir. Nous avons du temps, mais, pour être juste, je dois donner la parole à M. Spengemann.

M. Sven Spengemann: Merci beaucoup, monsieur le président.

Messieurs, je veux revenir à quelques questions qui ont été soulevées plus tôt, la première concernant la profession de cyberopérateur.

Vous avez parlé à ma collègue, Mme Romanado. Pourriez-vous donner au Comité une indication, même approximative, du moment où nous atteindrons nos objectifs de capacité dans cette profession? Comment se déroule le recrutement et quand pouvons-nous nous attendre à ce que nos besoins soient satisfaits?

• (1030)

Mgén A. D. Meinzinger: Je recommande que nous prenions note de cette question. Je ne peux pas vous donner autant de précisions pour l'instant.

M. Sven Spengemann: Très bien. Si vous pouviez tenir le Comité au courant, ce serait bien.

La deuxième question s'adresse au ministère de la Défense. Je veux une réponse non pas du point de vue du NORAD, mais du point de vue de l'OTAN, pour poursuivre la discussion avec mon collègue, M. Garrison. Il y a un débat sur le désarmement et un sur la dissuasion. Je pense que l'article de ce matin alimentera la discussion sur les deux. Je pense que les deux font partie de la même discussion.

Je voulais voir si vous voudriez donner votre avis quant à l'exactitude des faits allégués dans l'article. En d'autres termes, y a-t-il une catégorie d'armes non interceptables qui seraient en cours de développement ou qui existeraient déjà?

Est-ce que cela modifie le débat? Est-ce que cela change la donne? En ce sens qu'il n'y aura plus de course technologique pour fabriquer des armes et des moyens d'interceptions toujours plus rapides? Sommes-nous en train d'atteindre un niveau où l'interceptabilité sera constamment remise en question? Quel effet cela aura-t-il sur les pourparlers?

Mgén Derek Joyce: Voilà une question très intéressante. Merci beaucoup de la poser.

Tout d'abord, je dirai qu'il y aura bientôt des élections en Russie. Il convient donc de situer dans ce contexte les nouvelles venant de Moscou. Ensuite, je signale qu'il n'a jamais été dit que la défense antimissiles balistiques était censée contrer les capacités importantes dont se doteront à long terme la Chine et la Russie. Elle est conçue pour des cas particuliers du régime...

M. Sven Spengemann: Je parle uniquement de l'OTAN, des menaces potentielles plus grandes de la part de la Chine ou de la

Russie pour l'OTAN et non le ministère de la Défense. C'est ma question...

Mgén Derek Joyce: C'est exact. Vous pouvez compter là-dessus.

Ce sont là les observations que je ferais à ce moment-ci. Aucun de nous n'est un expert en roquettes ou en renseignement et n'est en mesure de vous dire si ces allégations sont exactes.

M. Sven Spengemann: Monsieur le président, voilà pour mes questions. Je cède volontiers le temps qu'il me reste à mes collègues.

Le président: Oui, nous pouvons procéder ainsi.

Larry aimerait faire un bref commentaire. Ensuite, je pourrai revenir à vous.

Monsieur Maguire, vous avez la parole.

M. Larry Maguire: Merci, monsieur le président.

Avant que nous terminions, je tiens à féliciter les Forces armées canadiennes pour le travail qu'elles font dans le cadre de la présence avancée renforcée en Lettonie de même que les soldats sur le terrain. J'ai la responsabilité, dont je suis fier, de représenter la région où se trouve la base des Forces canadiennes Shilo. J'aime beaucoup travailler avec les lieutenants colonels qui ont toujours été d'abord facile. Nous avons une excellente relation. J'ai toujours hâte de les rencontrer, ce qui est arrivé d'ailleurs souvent depuis que j'ai été élu, il y a quatre ans.

Je veux simplement vous faire ce message et vous féliciter pour tous les efforts que vous déployez en Lettonie. Je sais que des soldats sont récemment revenus de là-bas, à la mi-janvier. Je veux que vous sachiez que nous appuyons sans contredit le travail que vous faites dans ces régions et qu'on vous a demandé de faire par l'intermédiaire de l'OTAN. Je serai ravi d'avoir encore l'occasion de travailler avec la base Shilo et de faire tout ce que nous pouvons faire de plus. Félicitations.

S'il y a quoi que ce soit que vous pouvez faire pour ajouter à l'expansion du rôle que vous jouez là-bas, je vous donnerez l'occasion, si vous le souhaitez, d'ajouter une autre voix en ce sens.

Mgén A. D. Meinzinger: Je vous remercie de vos commentaires. Je sais que l'accueil des soldats à leur retour au Canada offre une excellente occasion de les appuyer. Ils sont accueillis par les familles et la chaîne de commandement, mais, si jamais vous avez l'occasion d'y participer, je suis certain que vous serez le bienvenu. Je recommande vivement d'accueillir ceux qui reviennent dans une circonscription. Cela a un grand effet sur nous et sur ceux qui reconnaissent qu'ils font un travail important. La présence de députés et de représentants du gouvernement donne encore plus de poids à l'accueil.

M. Larry Maguire: Le plus plaisant, c'est lorsqu'il y a une passation de commandement, mais il m'est aussi arrivé d'assister à des services funéraires de militaires morts en Afghanistan.

Ce fut un plaisir pour moi de pouvoir être ici aujourd'hui — mon collègue, M. Bezan n'a pas pu venir. Ce fut un honneur de pouvoir siéger à ce comité avec mes collègues. Je vous félicite pour tout le travail que vous faites. Je vais certainement le faire connaître. Je sais que la base travaille très diligemment au niveau de l'entraînement là-bas.

Merci.

• (1035)

Mgén A. D. Meinzinger: Je vais personnellement transmettre vos commentaires au général Winnick, commandant de l'armée de terre.

Le président: Madame Allslev, vous avez la parole.

Mme Leona Alleslev: Merci beaucoup.

Manifestement, j'aimerais aussi répéter la même chose. Il ne fait nul doute que, des grades de caporal à élève officier à officier supérieur, les Forces armées canadiennes sont extraordinaires. Nous sommes reconnus dans le monde entier. Notre entraînement est excellent. Nous faisons beaucoup avec peu et nous obtenons quand même des résultats extraordinaires. Vous méritez certainement des félicitations et je vous remercie pour tout cela.

Je veux faire des remarques un peu pointues parce que nous sommes ici pour faire des recommandations au gouvernement. Vous avez remarquablement réussi à nous dire à quel point les choses vont bien, mais est-ce à dire que notre comité n'aura ensuite aucune recommandation à faire au gouvernement sur ce qui devrait être amélioré? Comme disent le présent gouvernement et le premier ministre, il est toujours possible de faire mieux.

Dites-nous ce qui n'est pas parfait et quelles recommandations concernant l'importance du Canada pour l'OTAN et vice-versa nous devrions transmettre au gouvernement à la suite de la présente étude.

Mgén A. D. Meinzinger: Quelqu'un veut lancer le débat?

Le président: Libre à vous.

Mgén A. D. Meinzinger: C'est une excellente question.

Mgén William Seymour: Je vais commencer.

J'ai mentionné le symposium sur les opérations interarmées que nous avons tenu au cours des derniers jours. Les discussions ont porté en partie sur la souplesse et l'innovation au sein de l'OTAN. L'examen de la structure de commandement de l'OTAN évolue et il en découlera quelque chose. Cela tient compte du fait que la Guerre froide est terminée depuis longtemps et qu'on a récolté les dividendes de la paix. La menace a depuis changé considérablement. L'OTAN a reconnu la nécessité de réagir et cela suppose certains changements.

Au sein des Forces canadiennes — et, je pense, dans le cadre de la politique de « Protection, Sécurité, Engagement » —, nous sommes, en fait, bien placés pour nous insérer dans ce mouvement, mais, je dirais que nous devons continuer d'insister sur la nécessité de la souplesse et de l'innovation dans l'OTAN, d'y participer pleinement et de montrer la voie, lorsque nous en sommes capables, comme pays afin que l'OTAN aille plus loin en ce sens. En fin de compte, cela a des répercussions sur les résultats et influe sur notre capacité de faire ce pour quoi l'OTAN existe.

Voilà ce que je suggérerais.

Mme Leona Alleslev: Diriez-vous que cela s'applique à tous les secteurs ou, disons, à une certaine fonction comme le secteur du commandement et du contrôle, où nous avons la réputation, durant la Guerre froide, d'être de grands experts?

Mgén William Seymour: Je dirais dans tous les secteurs, mais, au Canada, nous mettons à contribution nos points forts dans certains domaines. Les choses auxquelles nous travaillons, les éléments habilitants interarmées, dont il est question dans la politique « Protection, Sécurité, Engagement », sont les mêmes secteurs dans lesquels l'OTAN cherche à accroître sa capacité, qu'on parle des opérations d'information ou des communications stratégiques, puis de la façon de les mettre à contribution dans les nouveaux combats en tirant partie des capacités de renseignement et la mettant en commun. Nous avons beaucoup parlé hier des réseaux d'information. La rapidité de réaction dans l'environnement actuel exige que nous soyons bien connectés et, grâce aux moyens numériques et sécurisés, nous pouvons nous connecter à l'OTAN et y être efficaces. Le volet

numérique, qui a bien été soulevé ici, aujourd'hui, en fait certainement partie.

Mgén Derek Joyce: Si je peux me permettre, il y a des secteurs que nous pouvons améliorer. L'un d'eux se trouve à l'OTAN et il s'agit de continuer de défendre les femmes, la paix et la sécurité — et la sécurité inclusive. Le Canada a voix au chapitre, à vrai dire, se montre un leader, comme vous l'avez probablement entendu lorsque vous parliez à l'ambassadeur Buck à l'OTAN et elle est toujours très respectée, mais surtout lorsque nous parlons de défendre l'avancement des femmes, de la paix et des fonctions de sécurité de même que de l'importance du facteur genre dans les opérations militaires. C'est un domaine sur lequel nous devons vraiment nous concentrer. Nous prenons cela très au sérieux, mais nous pouvons certainement faire mieux.

Mme Leona Alleslev: C'est assurément une difficulté à laquelle j'ai été confrontée quand je portais l'uniforme.

Avez-vous quelque chose à dire?

Mgén A. D. Meinzinger: Ce sont là d'excellentes réponses de la part de mes collègues. Nous devons songer à investir dans certaines de ces nouvelles priorités. Je pense aux nouvelles structures qui se mettent en place. Vous connaissez peut-être la nouvelle entité de commandement logistique, que vous reconnaissez, j'en suis certain. Je pense que nous avons une excellente capacité dans ce secteur fonctionnel au sein des Forces armées canadiennes. Il sera très important pour nous d'apporter une contribution notable à ces nouvelles structures pour qu'il y ait une voix canadienne, une présence canadienne.

• (1040)

Mme Leona Alleslev: Merci beaucoup.

Le président: La dernière question, monsieur Garrison.

M. Randall Garrison: Merci beaucoup, monsieur le président.

Bien entendu, je fais écho aux remerciements que d'autres à la table ont formulés. Nous sommes très privilégiés d'avoir pu aller en Lettonie voir ce qu'il en est de la présence avancée et de la contribution réelle des gens. Ici, aujourd'hui, en regardant les uniformes de l'aviation, j'ai réalisé, comme représentant de la Marine du Pacifique du Canada, qu'il y a une chose que nous n'avons pas vraiment soulignée aujourd'hui. J'aimerais juste poser une brève question à ce sujet. Lorsque nous étions en Europe, nous n'avons pas pu voir la contribution que nous avons apportée en y maintenant des forces navales permanentes. Le moment était mal choisi et le navire n'était pas au bon endroit, mais le fait que nous ayons eu en place un navire pendant cinq années consécutives pour soutenir les opérations de l'OTAN n'est pas négligeable. Je ne pense pas que la population en est consciente. La contribution de la marine, même si elle ne vient pas de ma région ou de la base qui s'y trouve, doit être soulignée.

Comment cette contribution a-t-elle été faite du point de vue de l'interopérabilité, de la collaboration avec les autres? Quel rôle avons-nous vraiment joué là-bas? Je ne pense pas que nous ayons vraiment souligné cette contribution.

Mgén A. D. Meinzinger: Oui, excellent. La dernière fois que nous nous sommes rencontrés, j'avais recommandé, entre autres, — et cela pourrait peut-être devenir un objectif — d'aller à un port d'escale pour rencontrer les responsables de la compagnie du navire. Vous auriez une excellente idée de ce qui a été accompli. Je pense que, en général, les marines arrivent assez bien à s'unir et à fonctionner sur un réseau de commandement. La simple façon dont les marines fonctionnent les prédispose à l'interopérabilité. Pendant six mois, comme je l'ai dit plus tôt, notre vaisseau fait toutes sortes de choses. Il permet de rester au fait de la situation, de dispenser des formations bilatérales, dans certains cas, avec des navires ne battant pas pavillon de l'OTAN. Dans certains cas, il participe à une lutte anti-sous-marins. Il fournit de l'information cruciale à la structure de commandement de l'OTAN dans le contexte de l'activité de sous-marins russes. Je pense qu'ils ont toujours apporté, et continueront d'apporter, une contribution appréciable à l'ensemble de la mission de l'OTAN.

M. Randall Garrison: Excellent, je voulais qu'on reparle de la marine.

Mgén William Seymour: Je précise que le général Joyce et moi avons piloté l'Aurora; nous avons donc beaucoup collaboré avec la marine. J'ai le sentiment que nous sommes un peu de la marine.

Des voix: Oh, oh!

M. Randall Garrison: D'accord. Merci beaucoup.

Le président: Avant que nous partions, il y a quelques engagements que nous demandions, question de nous assurer que nous nous comprenons bien.

Nous demandions si vous pourriez revenir au Comité, s'il vous plaît, pour parler de l'empreinte des FAC en Europe juste avant son retrait, ou notre départ officiel.

Nous avons l'information sur les forces ukrainiennes. Je suis donc heureux de revenir à mon collègue pour fournir la réponse, car nous avons la réponse. Nous n'aurons donc pas besoin de cela.

Il serait aussi utile de connaître le nombre de personnes... de savoir comment nous arrivons à constituer l'effectif de cyberopérateurs.

Je suis personnellement emballé que nous participions de nouveau au programme du système aéroporté d'alerte et de contrôle. Je sais qu'il s'agit pour l'heure d'une contribution financière, mais je vais personnellement recommander que nous ayons des équipages dans les avions, car je pense que c'est extrêmement important. Je crois comprendre qu'il y a peut-être un problème de dotation, mais je suis entièrement pour cela et je vais continuer de le recommander.

Je vous remercie tous d'être venus aujourd'hui. Votre participation donne plus de valeur à notre rapport et je vous suis très reconnaissant d'avoir pris le temps de venir nous parler. Merci beaucoup.

Mgén A. D. Meinzinger: Merci, monsieur le président.

Le président: La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>